



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES

CAPITALISATION DES PROJETS DE CIPRA FRANCE

Période 2004 - 2015

(Décembre 2015)

INTRODUCTION	3	FICHES-PROJET	16
Objectifs.....	4	Alpstar	17
Méthodologie	4	Avenir dans les Alpes	21
PROJETS DE CIPRA FRANCE.....	5	c.c alps	26
19 projets / actions recensés	5	climalp	30
14 projets « capitalisés »	5	Dynaalp 2 (Alliance dans les Alpes)	34
Thématiques	6	Dynaalp-climate (Alliance dans les Alpes)	37
TERRITOIRES ACCOMPAGNÉS.....	7	Dynaalp-nature (Alliance dans les Alpes)	41
REALISATIONS nées en partie à la suite d'une action de CIPRA France	8	Econnect	45
ALLIANCE DANS LES ALPES – Evolution du réseau français.....	10	Foncier en montagne	50
Présentation du réseau	10	Héliski	54
Territoires	10	Mobilités douces et randonnées autour de la Via alpina	57
Cartographie des territoires	11	Residential pressure on alpine territories (RESPONT).....	61
Projets	12	Services à la population en montagne (SERPOM) (Alliance dans les Alpes)	63
Animateurs	12	Territoires à énergie positive alpins (TEPos alpins)	65
Séminaires	13		
PROBLÈMES ET SOLUTIONS	14		
CONCLUSION	15		

Le travail de capitalisation de CIPRA France réalisé au second semestre 2015 visait à conforter et valoriser les résultats des projets antérieurs pour mieux réinvestir les domaines phares. Au cours des dernières années, CIPRA France a produit nombre de données, recensé des bonnes pratiques en France comme à l'étranger et financé des opérations novatrices concourant à la mise en œuvre du développement durable dans les Alpes. Il convenait de synthétiser et capitaliser ces données, les publier et les mettre à disposition des collectivités locales et de nos partenaires.

Une des difficultés rencontrées par CIPRA France est d'évaluer et de suivre les effets de son accompagnement sur les territoires. En effet, une mission essentielle de la CIPRA est d'assurer l'échange de bonnes pratiques sur l'arc alpin et la mise en réseau des territoires. Certaines actions ont des résultats directs et quantifiables. Citons le projet Alpstar qui a permis des réductions d'énergie de 20 % pour l'exploitant du domaine skiable des Orres dès la première année d'expérimentation. En revanche, le travail de mise en réseau s'inscrit dans le temps. Un exemple : CIPRA France a organisé de 2005 à 2007 une série de voyages d'étude dans le Land du Vorarlberg (Autriche), connu pour la construction de bâtiments passifs. C'est seulement après plusieurs années que des bâtiments passifs ont vu le jour dans les Alpes françaises (Sain-Jean d'Arvey, 2012 ; Auzet, 2014) suite à la phase de sensibilisation des élus. Par ailleurs, CIPRA France n'effectue pas toujours un suivi dans le temps de ses actions auprès des territoires et n'a parfois pas connaissance des réalisations qui suivent. Ainsi, EDF, sur la base de l'expérimentation menée aux Orres, propose désormais un produit et une charte pour le management de l'énergie des domaines skiables dont bénéficient de nombreuses collectivités et exploitants.

Par ailleurs, CIPRA France s'est engagée, en 2015, dans la réalisation d'un Dispositif local d'accompagnement (DLA), afin de redéfinir son projet associatif. Ce travail de capitalisation des projets intervient ainsi comme une phase de bilan, un moment où l'on étudie les actions passées afin d'en ressortir les points positifs comme les éléments à améliorer, les écueils à éviter. Ces deux travaux menés en parallèle visaient à aborder un renouveau de l'association : nouveau projet associatif et également nouvelles manières de travailler en s'appuyant sur un passé consolidé.

Dans un premier temps, le travail de capitalisation a porté sur le changement climatique, thématique sur laquelle CIPRA France s'est fortement investie depuis 2004 (projets Climalp, cc.alps, dynalp-climate, Alpstar, TEPos alpins). En effet, le réseau international CIPRA a validé comme un des axes prioritaires de son action sur le massif alpin la lutte contre le changement climatique. Elle reflète pleinement les ambitions de la Convention Alpine et notamment du Plan d'action sur le changement climatique, adopté lors de la X^{ème} Conférence alpine (2009, Evian/FR). Cependant, ne travailler que sur cette thématique laissait de nombreux projets de côté, avec le risque d'oublier définitivement leurs résultats. Ce travail a donc été élargi à l'ensemble des thématiques traitées par CIPRA France au cours de la dernière décennie, sans toutefois pouvoir traiter de manière approfondie l'intégralité des projets.

L'importance des résultats collectés tout au long de ces projets et les besoins exprimés par les territoires accompagnés justifient cette phase de capitalisation et de restitution des données. Un des objectifs majeurs de cette capitalisation est d'accompagner de manière plus pertinente les collectivités locales et d'être plus performant dans la mise en réseau aussi bien au niveau national qu'europpéen.

Objectifs

- ✓ Capitaliser les projets des 10 dernières années
- ✓ Recenser les territoires avec lesquels CIPRA France a déjà travaillé
- ✓ Recenser les partenaires avec lesquels CIPRA France a déjà travaillé
- ✓ Recenser les thématiques abordées
- ✓ Recenser des bonnes pratiques
- ✓ Tirer les principaux enseignements des projets
- ✓ Identifier les succès
- ✓ Identifier les problèmes rencontrés
- ✓ Accompagner de manière plus pertinente les collectivités locales
- ✓ Être plus performant dans la mise en réseau aussi bien au niveau national qu'europpéen
- ✓ S'appuyer sur le passé pour construire l'avenir

Méthodologie

- ✓ Lecture des rapports d'activité 2004-2015
- ✓ Recensement de tous les projets de CIPRA France
- ✓ Recensement des projets à capitaliser :
 - Projets d'envergure
 - Importance de CIPRA France dans le projet
 - Projets en lien avec l'actualité de CIPRA France
 - Projets privilégiés aux actions ponctuelles
- ✓ Recherche d'informations :
 - Rapports d'activité
 - Documents papiers
 - Documents informatiques
 - Dossiers de subvention
 - Site cipra.org (+ site du projet le cas échéant)
 - Interrogation des personnes concernées pour les infos manquantes (CIPRA International, anciens salariés de CIPRA France)

19 projets / actions recensés

- ✓ Alpstar
- ✓ Appel pour nos montagnes
- ✓ Avenir dans les Alpes
- ✓ c.c alps
- ✓ Climalp
- ✓ Coordination du groupe d'experts visant à l'élaboration du 3^{ème} Rapport sur l'état des Alpes
- ✓ Econnect
- ✓ Etude juridique sur la Convention alpine, au regard du droit français
- ✓ Foncier en montagne
- ✓ Héliski
- ✓ IDI-Alpes : plate-forme de bonnes pratiques « Initiatives durables et innovantes dans les Alpes »
- ✓ Mobilités douces et randonnées autour de la Via alpina
- ✓ Residential pressure on alpine territories (RESPONT)
- ✓ Territoires à énergie positive alpins (TEPos alpins)
- ✓ YPAC 2014 à Chamonix
- ✓ 4 projets Alliance dans les Alpes

14 projets « capitalisés »

- ✓ Alpstar
- ✓ Avenir dans les Alpes
- ✓ c.c alps
- ✓ climalp
- ✓ Dynalp 2 (Alliance dans les Alpes)
- ✓ Dynalp-climate (Alliance dans les Alpes)
- ✓ Dynalp-nature (Alliance dans les Alpes)
- ✓ Econnect
- ✓ Foncier en montagne
- ✓ Héliski
- ✓ Mobilités douces et randonnées autour de la Via alpina
- ✓ Residential pressure on alpine territories (RESPONT)
- ✓ Services à la population en montagne (SERPOM) (Alliance dans les Alpes)
- ✓ Territoires à énergie positive alpins (TEPos alpins)

- | |
|------------------------------------|
| ✓ Projets avec CIPRA International |
| ✓ Projets sans CIPRA International |

Thématiques

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Énergie	Climalp	Climalp	Climalp	Climalp	Climalp	Climalp	Climalp	Alpstar	Alpstar	Alpstar TEPos alpins	TEPos alpins	TEPos alpins
Changement climatique				cc alps	cc alps	cc alps Dynalp climate	cc alps Dynalp climate	cc alps Dynalp climate Alpstar	cc alps Dynalp climate Alpstar	Alpstar		
Transport						Via alpina	Via alpina					
Aménagement du territoire							Foncier en montagne	Foncier en montagne	Foncier en montagne RESPONT	Foncier en montagne RESPONT	RESPONT	
Protection de la nature et entretien des paysages					Econnect	Econnect	Econnect	Econnect			Dynalp nature	Dynalp nature
Tourisme et loisirs					Héliski	Héliski Via alpina	Via alpina					
Population et culture								SERPOM	SERPOM			
Agriculture de montagne											Dynalp nature	Dynalp nature
Protection des sols												
Forêt de montagne	Climalp	Climalp	Climalp	Climalp	Climalp	Climalp	Climalp					
Pluridisciplinaire	Avenir dans les Alpes	Avenir dans les Alpes	Avenir dans les Alpes	Avenir dans les Alpes Dynalp 2	Dynalp 2	Dynalp 2						



Projets

Alpine Pearls



Alpstar



c.c alps



climalp



Dynalp 2



Dynalp-climate



Dynalp-nature



Econnect



Projets

Etude des mobilités douces autour de Via alpina



Foncier en montagne



RESPONT



SERPOM



TEPos alpins

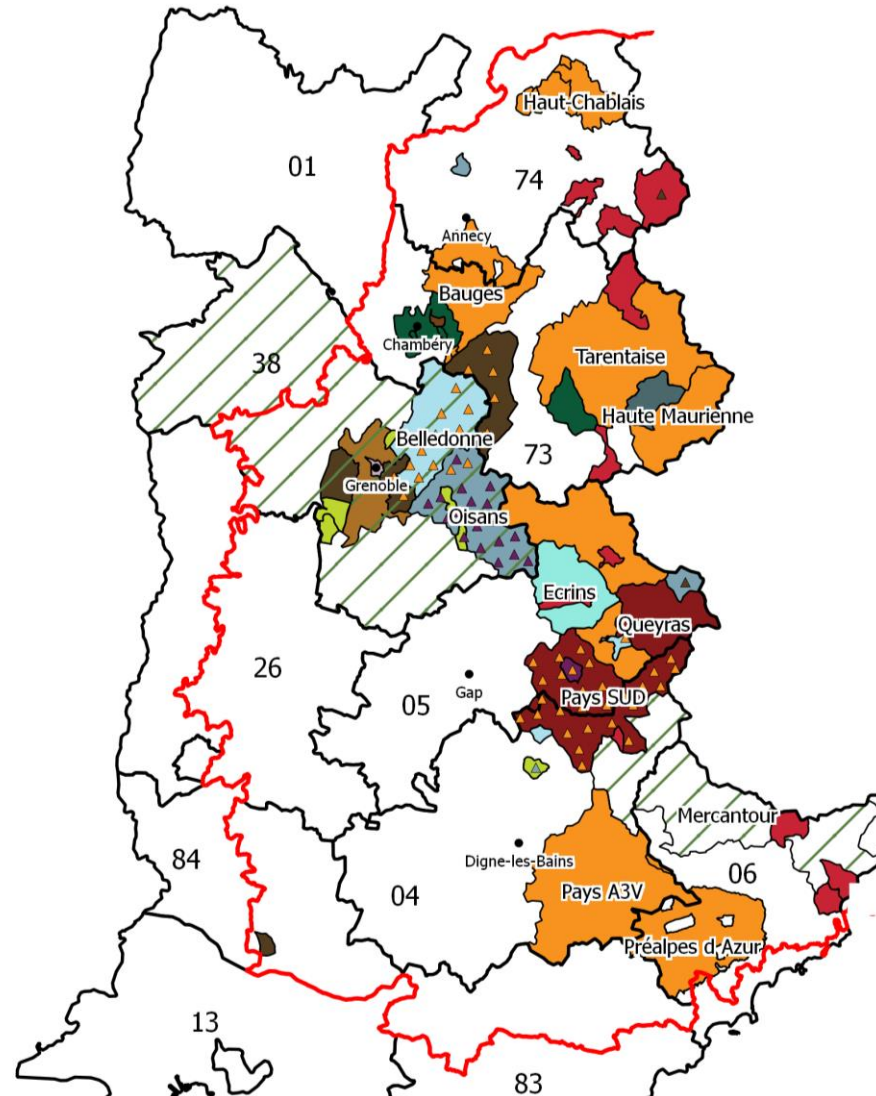


3 projets et plus



Autre

Périmètre français de la Convention alpine



Certains projets de CIPRA France visent à déboucher sur des réalisations dans les territoires accompagnés, ceci à court terme. La liste ci-dessous recense une partie de ces réalisations.

D'autres projets ont pour vocation de créer ou rassembler des connaissances. Ils participent ainsi à une mise en réseau, favorisent la diffusion des savoirs et des bonnes pratiques, sensibilisent les participants. En eux-mêmes, ils ne donnent pas naissance à des réalisations au cœur des territoires, mais ils contribuent à promouvoir les valeurs et une culture du développement durable dans les Alpes et sa mise en œuvre. Les réalisations sont alors

indirectes et interviennent ultérieurement, lorsque les acteurs des territoires ont intégré les différentes notions et sont prêts à enclencher les changements.

Les projets récemment terminés vont amener à des réalisations dans un futur proche. Ainsi, certains territoires participant au projet TEPos alpins sont lauréats « TEPos pour la croissance verte » du Ministère de l'environnement. Ils seront donc en mesure de mener à bien leurs actions grâce à ce financement et mettront ainsi en application les enseignements du projet TEPos alpins.

Réalisations	Thèmes	Lieu	Projets ayant contribué à la réalisation
Bâtiment multifonctionnel BBC certifié Bois des Alpes, inauguré le 23 juin 2012	Construction durable Utilisation des ressources locales	Saint-Jean d'Arvey (73)	Climalp
4 logements sociaux passifs	Construction durable	Auzet (04)	Climalp Dynalp 2 Dynalp-climate
Élaboration d'un système de monitoring sur la consommation énergétique	Maîtrise des consommations énergétiques	Station de ski 'Les Orres' (05)	Alpstar
Développement d'un plan climat et son plan d'action	Energie	PNR du Queyras (05)	Alpstar
Création du réseau CESBA (Common European Sustainable Assessment) anciennement réseau NENA, réseau pour une nouvelle culture de l'environnement et de la construction en Europe.	Réseau	Réseau européen	Avenir dans les Alpes

Réalisations	Thèmes	Lieu	Projets ayant contribué à la réalisation
Création d'un verger conservatoire des espèces domestiques montagnardes	Biodiversité	Bourg d'Oisans (38)	Dynalp 2
Requalification du cœur de village	Aménagement du territoire	Le Sappey-en-Chartreuse (38)	Dynalp 2
Diagnostic environnemental de la station de ski	Protection de l'environnement Station de ski	Vallouise (05)	Dynalp 2
Plan transport	Mobilité	Communauté de communes de l'Oisans (38)	Dynalp-climate
Diversification touristique et actions favorisant un tourisme soutenable toute l'année	Tourisme	Abriès (05) et trois communes italiennes (Massello, Usseaux et Ostana)	Dynalp-climate
Échange transnational de jeunes sur le changement climatique dans les Alpes	Changement climatique Jeunesse	CC du Pays des Ecrins (05) pour la France	Dynalp-climate
Coordination environnementale sur le chantier de l'écoquartier	Aménagement du territoire Gestion durable de chantier	Cognin (73)	Dynalp-nature
Mise en œuvre d'un plan d'action en faveur des zones humides	Zones humides	Chambéry métropole (73)	Dynalp-nature
Mise en place une politique de gestion globale des zones humides	Zones humides	Saint-Martin de Belleville (73)	Dynalp-nature
Promotion de la production maraîchère locale	Agriculture Foncier	Chambéry métropole (73)	Dynalp-nature



Présentation du réseau

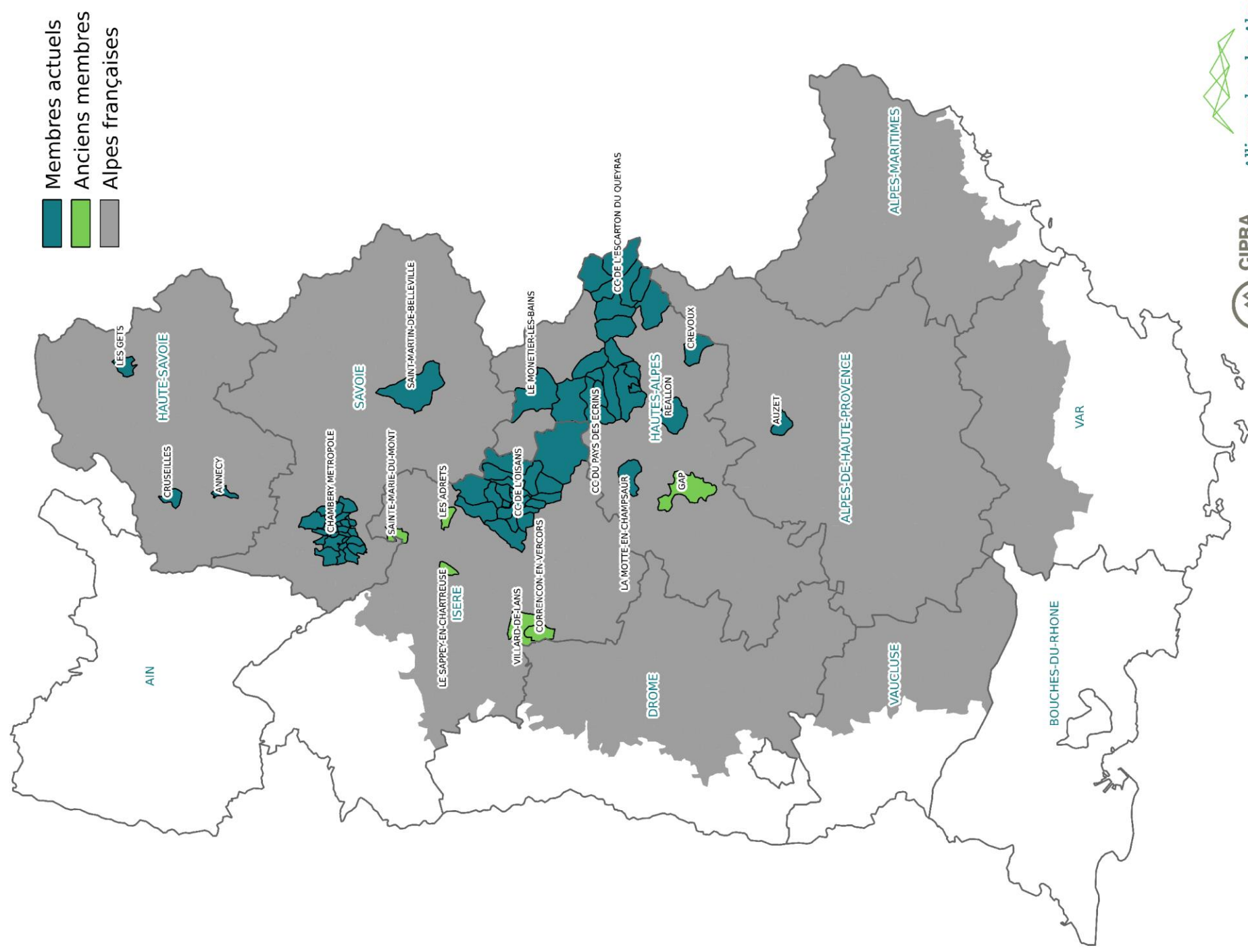
“Depuis 1997, le réseau « Alliance dans les Alpes » réunit des communes réparties sur sept États alpins. Ses membres s’investissent pour faire de l’arc alpin un espace de vie porteur d’avenir. Pour eux, la Convention alpine constitue une base de travail et une ligne directrice vers un développement soutenable des Alpes. Soucieux de ne pas réinventer la roue à chaque nouveau projet, le Réseau de communes offre à ses membres la possibilité d’échanger expérience et information par-delà les barrières linguistiques et culturelles. "Echanger - s'engager - réaliser" est le fil directeur du Réseau. Aussi, les publications et événements d’Alliance dans les Alpes sont réalisés en quatre langues : allemand, français, italien et slovène.” Le réseau est souvent dénommé AidA (Allianz in den Alpen). www.alpenallianz.org

Le Réseau français d’Alliance dans les Alpes est animé par CIPRA France et constitue une part importante de ses activités. Il était ainsi nécessaire de ne pas se contenter de capitaliser les projets dans lesquels le réseau français a été impliqué, mais de retracer l’évolution du réseau français.

Territoires

Année	Nb. de membres en fin d'année	Adhésions		
		Territoire	Nombre de communes du territoire	Démissions
1995	1	Sainte-Marie du Mont	1	-
2001	0	-	-	Sainte-Marie du Mont
2002	1	Gap	1	-
2006	13	CC du Pays des Ecrins	9	-
		Le Sappey-en-Chartreuse	1	
		Villard de Lans & Corrençon en Vercors (adhésion conjointe)	2	
2007	17	Les Gets	1	-
		Auzet	1	
		Le Bourg d'Oisans	1	
		Les Adrets	1	
2008	22	Annecy	1	-
		Crévoux	1	
		Cruseilles	1	
		Le Monétier-les-Bains	1	
		Réallon	1	
2009	23	Saint-Martin de Belleville	1	-
2010	25	Abriès	1	-
		La Motte en Champsaur	1	
2011	65	Chambéry métropole	24	Le Sappey-en-Chartreuse
		CC de l'Oisans	20	Villard de Lans & Corrençon en Vercors
2012	64	-	-	Les Adrets
2013	63	-	-	Gap
2014	63	-	-	-
2015	70	CC de l'Escarton du Queyras	8	-
			dont Abriès	

Membres français du réseau Alliance dans les Alpes





Projets

Intitulé projet	Période	Thème
dynalp	Eté 2003 - Mai 2006	Protection de la nature et des paysages
dynalp2	Avril 2006 - Juin 2009	Pluridisciplinaire
dynalp-climate	Juin 2009 - Début 2013	Changement climatique
SERPOM	2011 - Juin 2012	Services à la population
mountEE	2012 - 2015	Bâtiments énergétiquement efficaces
dynalp-nature	2014 - 2015	Biodiversité

Animateurs

Période	Animateur
Début du Réseau	Contact Alliance France : CIPRA International
2001	Contact AidA France : René Sournia, Président de CIPRA France
2002	Encadrement : Bertrand Rivoal
Fin 2002 - 2003	Emmanuelle Cleemann
1 ^{er} janvier 2004 – Septembre 2006	Claire Simon
5 octobre 2006 – 5 novembre 2007	Guillaume Landry
10 décembre 2007 – 9 mars 2009	Siv Ann Lippert
1 ^{er} décembre 2008 – 15 février 2011	Charlotte Penel
1 ^{er} février 2011 – Juin 2013	Marie Lyne Bonnefond
1 ^{er} juillet 2013 – Octobre 2014	Floriane Le Borgne
Depuis Novembre 2014	Julika Jarosch
Dès 2016	Julika Jarosch Delphine Ségalen



Séminaires

Date	Lieu	Intitulé
24 juin 2006	Venosc (38)	Réunion d'échange et d'information sur la mobilité douce en montagne
9 juin 2007	Le Sappey-en-Chartreuse (38)	Le réseau de communes fête ses 10 ans ! Thème : « Changement climatique : impacts et initiatives »
28-29 septembre 2007	L'Argentière-la-Bessée (05)	Séminaire dynalp2 : « Stations de ski : évaluation environnementale et diversification »
13 juin 2008	L'Argentière-la-Bessée (05)	Assemblée générale d'Alliance dans les Alpes, dans le cadre de la Semaine alpine
6 octobre 2008	Le Bourg d'Oisans (38)	Rencontre des membres français du réseau
27-28 mars 2009	Cruseilles (74)	Nouveaux enjeux, nouvelle identité, nouvelle vitalité : pour une commune, comment créer son projet d'avenir ? - 8 ^{ème} séminaire dynalp2
27 novembre 2009	Gap (05)	Entre ville et campagne : quels villages aujourd'hui ?
26 juin 2010	Le Monétier-les-Bains (05)	Rencontre des membres français du réseau
7-8 octobre 2010	Saint-Martin de Belleville (73)	La performance énergétique du bâtiment dans les collectivités locales : expériences, solutions, outils et démarches de territoire en région de montagne
4 novembre 2010	Grenoble (38)	Journée d'échanges sur le thème de l'éducation à l'environnement et au changement climatique
20 octobre 2011	Le Bourg d'Oisans (38)	Rencontre des membres français du réseau Thème : Vers des communes à énergie positive
5 juillet 2012	Curienne (73)	Rencontre des membres français du réseau Thème : biodiversité et gestion intelligente du territoire
17 avril 2012	Gap (05)	Les "sessions d'AidA" sur le thème de la gestion foncière en montagne : sessions d'info-formation apportant des informations, des conseils, des contacts et traitant des enjeux liés à la gestion foncière en montagne
16 octobre 2012	Oisans (38)	
6 décembre 2012	Auzet/Seyne-les-Alpes (05)	
21 mars 2013	Montmélián (73)	La sobriété énergétique dans les communes : sensibiliser, s'éclairer, se déplacer
19-20 septembre 2013	Auzet (04)	Rencontre des membres français du réseau Thème : construction durable dans les zones montagnardes rurales
25-26 septembre 2014	Abriès (05)	Rencontre des membres français du réseau Thème : valorisation et utilisation des ressources locales
18 juin 2015	Saint-Martin de Belleville (73)	Rencontre des membres français du réseau Séance de travail sur l'avenir du réseau français
19-20 juin 2015	Saint-Martin de Belleville (73)	Rencontre internationale d'Alliance dans les Alpes Thème : Richesse sociale, diversité naturelle

Problèmes rencontrés

- ✓ Pas d'informations sur le temps passé sur chaque projet, sur les problèmes rencontrés, le budget, les partenaires impliqués, les actions impulsées à la suite des projets, etc.
- ✓ Beaucoup d'informations sont présentes dans les dossiers de demande de subvention, mais il n'existe pas ces mêmes informations une fois le projet achevé. Il n'est ainsi pas aisé de savoir quels ont été les écarts à la demande de subvention initiale, en termes de contenu, de réalisations, de budget utilisé, etc.
- ✓ Il n'existe pas de rapport final pour tous les projets retraçant la vie du projet
- ✓ Peu d'informations sur ce que sont devenues les actions menées lors des projets
- ✓ Certaines informations sont difficiles à trouver, les documents s'avèrent dispersés. Les courriers mentionnant les attributions de subventions (ou les refus) n'ont pas toujours été trouvés.
- ✓ La plupart des gens qui ont travaillé sur les projets ne font plus partie de CIPRA
- ✓ Certaines informations n'existent qu'au format papier et sont donc plus difficiles à retrouver
- ✓ Manque de transmission d'informations lors des changements de personnel, entraînant une perte d'informations

Solutions apportées

- ✓ Rigueur dans le suivi des subventions. CIPRA France a créé, en 2015, un tableur informatique intitulé « tableau de bord » où sont consignées et centralisées toutes les informations relatives aux finances (banque, trésorerie, comptabilité, subventions, etc.). Auparavant ces informations étaient dispersées dans plusieurs documents et n'existaient pas toutes en numérique. Ce tableau sera complété de manière rigoureuse (suivi des différents appels et courriers reçus à propos des subventions, des dates de versement et des montants effectivement versés).
- ✓ Rigueur dans le classement des documents
- ✓ Rédaction d'un document à destination des nouveaux salariés, recensant les informations à connaître sur la vie générale de l'association.
- ✓ Réalisation d'un document de suivi par projet retraçant la gestion quotidienne du projet, afin de garder tout l'historique et de faciliter les éventuels changements de personnel.
- ✓ Réalisation systématique d'une fiche-projet, sur le modèle de celles produites pour ce travail de capitalisation qui consigne notamment les problèmes rencontrés au cours du projet (financiers, techniques, etc.)
- ✓ Production systématique d'un rapport final détaillé à la fin de chaque projet rappelant les différentes étapes, les objectifs, les résultats et les points à améliorer du projet.
- ✓ Réalisation d'un suivi des actions post-projet afin de garder un lien avec les territoires accompagnés et d'avoir connaissance du devenir des projets.

Ce travail de recensement des anciens projets de CIPRA France, de leur contenu, objectifs, résultats, etc. fait émerger plusieurs constats généraux.

CIPRA France a mené des projets dans des thématiques variées, avec des résultats concrets. Ces résultats sont encore insuffisamment valorisés alors qu'ils pourraient servir dans l'animation de réseau afin de faire connaître des bonnes pratiques. Ce travail a permis de remettre la lumière sur ces résultats qui pourront ainsi être remobilisés.

CIPRA France sensibilise les acteurs de montagne au développement durable dans les Alpes, par des conférences, des projets, de la mise en réseau avec comme valeurs et socles de connaissance partagée la Convention alpine. Ce bilan a permis de constater que cette sensibilisation est effectivement suivie d'effets au sein des territoires, même si la mise en œuvre prend du temps et qu'il est nécessaire d'accompagner les territoires de près pour observer de réelles avancées. A titre d'exemple, les logements sociaux passifs d'Auzet ont été inaugurés en 2014 alors que les prémises de cette idée sont apparues dès 2007, suite à un voyage d'étude dans le Vorarlberg.

Les divers problèmes recensés lors de la recherche d'information ont permis d'alimenter la réflexion sur les méthodes de travail et sur les éléments à améliorer afin d'assurer une vraie continuité dans la vie de l'association et d'éviter les pertes d'informations, toujours en vue d'apporter un meilleur accompagnement des collectivités.

Les diverses lectures de documents réalisées pour cette synthèse ont permis d'avoir connaissance de bonnes pratiques qui viendront alimenter la plate-forme de bonnes pratiques Initiatives durables et innovantes dans les Alpes (IDI-Alpes).

www.cipra.org/fr/cipra/france/bonnes-pratiques

CIPRA France est persuadée que la preuve par l'exemple et la mise en réseau sont gages de diffusion des bonnes pratiques sur l'arc alpin. Il est ainsi plus facile de mettre en œuvre un projet lorsqu'on a vu sur le terrain une réalisation qui fonctionnait, qu'on a pu échanger avec leurs auteurs, que l'on connaît les points de vigilance et les retombées pour le territoire.

La mise en réseau des acteurs permet de transmettre des idées et progressivement de faire évoluer les mentalités, la culture, avec l'appui de personnes-ressources au sein du réseau.

Forte des résultats de ce travail (en termes de méthodologie et de connaissances accrues sur son passé) et de la définition de sa nouvelle stratégie résultant du dispositif local d'accompagnement (www.cipra.org/fr/cipra/france/qui-sommes-nous-1), CIPRA France a su consolider les enseignements de son passé pour redéfinir son avenir afin d'œuvrer de manière plus efficace et percutante pour un véritable développement durable dans les Alpes.

FICHES-PROJET

Présentation du projet

Le but de ce projet est de faire des bonnes pratiques une norme pour permettre aux Alpes d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

ALPSTAR encourage la capitalisation, la diffusion et la mise en œuvre de bonnes pratiques éprouvées en matière de limitation du changement climatique, de préparation de stratégies intersectorielles et de plans d'action pour la neutralité en carbone aux niveaux local et régional.

Objectifs

- ✓ **Encourager** et soutenir les échanges d'expériences, de connaissance et de savoir-faire entre les régions pilotes afin de faciliter leur mise en œuvre, de capitaliser et diffuser les stratégies locales et les bonnes pratiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- ✓ **Rechercher** des bonnes pratiques d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies, plans d'action et mesures pour la neutralité en carbone
- ✓ **Améliorer** la coopération intersectorielle, transfrontalière et entre différents niveaux politiques pour faire face au changement climatique
- ✓ **Promouvoir** l'approche intégrée et participative dans l'élaboration de stratégies intersectorielles et de plans d'actions, ainsi que dans la mise en œuvre de mesures vers la neutralité en carbone
- ✓ **Renforcer** les capacités des acteurs et des planificateurs administratifs locaux et régionaux afin qu'ils deviennent des facilitateurs du changement
- ✓ **Encourager** la mise en commun, le transfert et la mise en œuvre de bonnes pratiques innovantes entre les régions alpines et au-delà

Période

Juillet 2011 – Juin 2014

Porteur du projet

Ministère de l'agriculture et de l'environnement de Slovénie

Partenaires du projet

CIPRA France et RhôneAlpEnergie Environnement (RAEE) pour la France et 10 autres partenaires dans les autres pays de l'arc alpin.

Territoires pilotes accompagnés par CIPRA France

Le Pays Serre Ponçon Ubaye Durance (05) et le Parc naturel régional du Queyras (05) étaient accompagnés par CIPRA France. Ces deux territoires faisaient partie des onze régions pilotes du projet.

Budget

2,8 millions d'euros

Partenaires financiers

Programme européen Interreg Alpine Space, Région PACA, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE)

Acteurs chez CIPRA France

Alexandre Mignotte, Olivier Gilbert, Julika Jarosch

Étapes du projet

- ✓ **2011** : développement du projet et choix des régions pilotes ; élaboration de la stratégie de communication du projet.
- ✓ **2012** : conférence de lancement du projet à Chambéry (73), développement du site web du projet, d'un flyer et de gadgets de communication, accompagnement des régions pilotes Pays S.U.D. et PNR du Queyras.
- ✓ **2013** : réalisation d'un deuxième flyer sur la base de données des bonnes pratiques, brochures sur les actions des régions pilotes, amélioration du site web, accompagnement des régions pilotes Pays S.U.D. et PNR du Queyras.
- ✓ **2014** : amélioration du site web, rédaction du rapport final, organisation d'un séminaire de renforcement des capacités à L'Argentière la Bessée (05), accompagnement des régions pilotes Pays S.U.D. et PNR du Queyras, participation à la conférence finale du projet à Ljubljana (Slovénie).

Outils de communication et documents produits

- ✓ Site web : www.alpstar-project.eu
- ✓ 2 flyers sur le projet et la base de données de bonnes pratiques
- ✓ Divers gadgets comme des mugs, stylos, etc.
- ✓ Rapport intermédiaire : Présentation de 12 expériences européennes en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- ✓ Rapport final : “Vers des Alpes neutres en carbone. Faire des bonnes pratiques une norme !”
- ✓ Carte postale du projet réalisée par le programme Interreg Alpine Space

Carte des bonnes pratiques du projet Alpstar



Impulsions engendrées par le projet

- ✓ Participation de deux régions pilotes des Alpes du Sud dans un programme européen (Pays S.U.D. et PNR du Queyras)
- ✓ Élaboration d'un système de monitoring sur la consommation énergétique de la station de ski 'Les Orres' (05)
- ✓ Développement d'un plan climat et son plan d'action pour le PNR du Queyras

Rôle de CIPRA France

- ✓ Responsable du work package 3 (Communication du projet européen)
- ✓ Coordination des régions pilotes Pays S.U.D. et PNR du Queyras

Problèmes rencontrés

- ✓ Difficultés financières : trésorerie manquante car le versement des subventions de l'Europe s'effectue 9 à 15 mois après la réalisation du projet, et difficultés financières de CIPRA France en 2012
- ✓ Changement des responsables du projet chez CIPRA France (3 personnes différentes sur 3 ans) : perte d'informations
- ✓ Changement des chargées de mission chez le Ministère de l'agriculture et de l'environnement de Slovénie (3 personnes en 3 ans)
- ✓ Changement d'un des sous traitant du Ministère de l'agriculture et de l'environnement de Slovénie : le bureau d'étude ALIANTA qui gérait le budget des rapports, etc. a été placé en liquidation judiciaire avant la fin du projet
- ✓ Difficultés dans la collaboration entre certains partenaires du projet
- ✓ Le PNR du Queyras n'a pas pu élaborer sa stratégie territoriale (Plan climat) pendant le projet à cause des élections communales au printemps 2014 (décalage de prise de décision)

Sources

- ✓ Site web : www.alpstar-project.eu
- ✓ Contributions de Julika Jarosch (dernière responsable du projet chez CIPRA France)
- ✓ Site web de CIPRA : www.cipra.org/fr/cipra/international/projets/acheves/alpstar

Présentation du projet

Objectifs

- ✓ Faire partager et échanger les savoirs et savoir-faire en vue de promouvoir un développement durable dans l'espace alpin et les rendre accessibles à tous
- ✓ Créer un réseau de particuliers, d'entreprises, et d'institutions afin d'échanger et de mettre en pratique les connaissances et les expériences qui prennent en compte la protection de la nature, les besoins de la population et les objectifs économiques
- ✓ Travailler sur 6 thèmes de réflexion

Période

Juillet 2004 – Décembre 2007

Porteur du projet

CIPRA International

Sous-traitance

CIPRA nationales et Mountain Wilderness International (Carmen Grasmick)

Budget

2,4 millions d'euros

Partenaire financier

Fondation pour la nature MAVVA (Suisse)

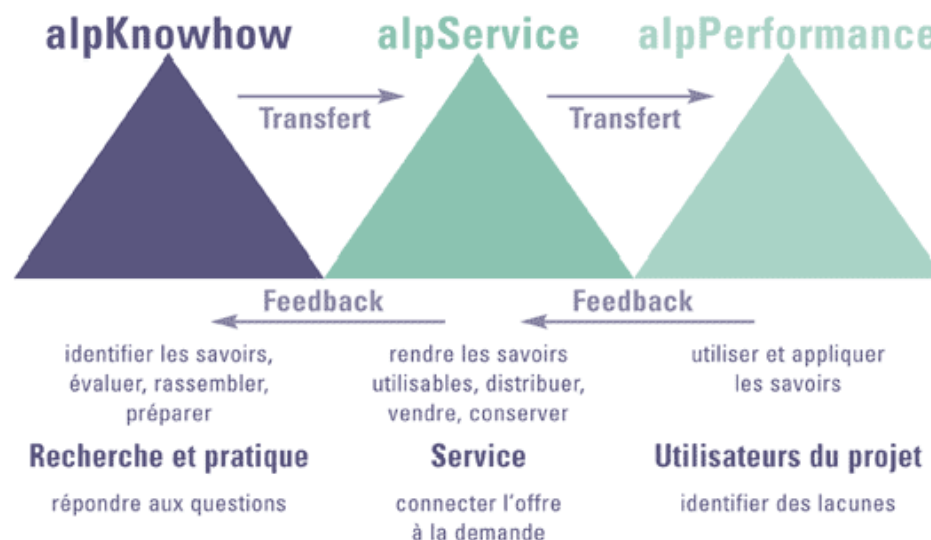
Contact chez CIPRA International

Wolfgang Pfefferkon

Acteurs chez CIPRA France

Claire Simon, Alexandre Mignotte, Françoise Gerbaux (bénévole)

Étapes du projet



alpKnowhow, une mine de savoirs : collecte durant une année des savoirs et savoir-faire issus de la recherche scientifique et de la pratique, en rapport avec les six thèmes (voir ci-après) par un groupe d'une quarantaine d'experts et évaluation afin de sélectionner des bonnes pratiques dans l'arc alpin et de les rendre disponibles dans une base de données. Organisation du concours « Avenir dans les Alpes » avec 8 projets lauréats.

alpService, diffusion des savoirs : partage des résultats à un grand nombre d'acteurs et d'actrices via des opérations de transferts de connaissances au travers de rencontres diverses, séminaires et via les médias. Réflexion sur les documents didactiques à mettre en œuvre pour partager les savoirs. Afin que les habitants d'autres régions du monde puissent également profiter des découvertes d'Avenir dans les Alpes, l'équipe du projet a préparé en 2006 une coopération avec l'organisation de développement "Inwent" en vue de travailler avec des acteurs de l'Asie centrale ainsi qu'un séminaire à Budapest sur les régions de montagne d'Europe de l'Est.

alpPerformance, soutenir activement des projets pilotes durables : créer un réseau d'entreprises alpines axées sur la durabilité et l'innovation. De plus les communes membres du réseau « Alliance dans les Alpes » ont réalisé une première mise en application des connaissances réunies dans le cadre du projet dynalp2.

Les 6 grands thèmes de réflexion de « Avenir dans les Alpes »

Création de valeur ajoutée régionale

Comment mieux utiliser les ressources locales et régionales pour créer des filières ?

- ✓ *Exemple de projet* : Innovation et collaboration dans la chaîne de valorisation du bois dans la Qualitätsgemeinschaft Vorarlberger Holzbau, une communauté de promotion de la construction en bois de qualité (A)

Capacité d'action sociale

Comment renforcer la capacité de gouvernance des individus et des communautés en particulier dans les régions désavantagées ?

- ✓ *Exemple de projet* : Renouveau des relations villes-campagne par des contrats locaux entre consommateurs et agriculteurs (F)

Espaces protégés

Comment peuvent-ils contribuer à la fois à la conservation de la diversité biologique et à la création de valeur ajoutée régionale ?

- ✓ *Exemple de projet* : Protection de la diversité paysagère et biologique par l'extensification de l'agriculture dans le parc national des Hohe Tauern (A)

Trafic touristique, de loisirs et des pendulaires

Quelles sont les solutions allant dans le sens de la durabilité pour le trafic touristique, pendulaire et de loisirs ?

- ✓ *Exemple de projet* : Remise en fonction de la ligne de chemin de fer Merano – Malles Venosta (I)

Nouvelles formes de prise de décisions

Comment de nouvelles formes de prise de décisions peuvent-elles contribuer à mieux négocier les exigences en matière d'utilisation de l'espace ?

- ✓ *Exemple de projet* : Processus de planification participatif pour la création du parc naturel d'Ela (CH)

Effet et développement de politiques et d'instruments

Quels changements peut-on apporter au fonctionnement politique pour qu'il contribue mieux au développement durable ?

- ✓ *Exemple de projet* : Création de postes pour la gestion des espaces protégés et éducation à l'environnement en Bavière (D)

Outils de communication et documents produits

- ✓ **6 rapports thématiques et un rapport de synthèse**, qui résument et donnent les conclusions des recherches des experts internationaux sur chaque thème du projet (une centaine de pages par rapports)
- ✓ **Document recensant toutes les bonnes pratiques** mises en avant dans le projet
- ✓ **Concours** : 570 projets, activités ou initiatives ont été soumis dans le cadre du concours « Avenir dans les Alpes ». 8 projets ont été sélectionnés pour une enveloppe totale de 160 000 euros. La remise des prix s'est faite lors de la rencontre annuelle de la CIPRA, le 22 septembre 2005 à Brigue/CH
- ✓ **CIPRA Info n°82** résume les conclusions les plus importantes du projet
- ✓ **13 séminaires internationaux** : environ 800 personnes ont pu acquérir de nouveaux savoirs, partager les leurs et nouer de

nouveaux contacts. Le coup d'envoi a été donné en octobre 2006 avec un séminaire qui s'est tenu à Bad Hindelang (D) sur le thème "Parcs naturels et développement régional".

- ✓ **CD didactique Alps Know How** : propose un abondant matériel d'enseignement avec des guides d'initiation en anglais sur les six thèmes, complétés par d'autres thèmes généraux comme l'agriculture de montagne, la forêt de montagne, le tourisme, l'énergie, le climat (1 000 exemplaires distribués)
- ✓ Environ **40 articles** parus dans des revues spécialisées de l'ensemble de l'arc alpin
- ✓ **Référencement** du site Internet sur une quarantaine de sites web et présence constante sur une quarantaine de **manifestations**

Rôle et actions de CIPRA France

CIPRA France s'est positionnée comme un relais national d'information, de contacts et d'organisation dont les tâches furent les suivantes :

- ✓ Identification des initiatives et recherche de partenariats
- ✓ Participation au suivi du concours
- ✓ Intégration au groupe de travail «Trafic touristique, de loisirs et des pendulaires» avec 13 bonnes pratiques sélectionnées. A partir de recherches bibliographiques, internet et interviews, des fiches de présentation ont été rédigées pour chacune des actions

- ✓ Diffusion de communiqués de presse, articles, organisation d'une conférence de presse à Grenoble
- ✓ Organisation en France de 2 séminaires/ateliers destinés aux acteurs des territoires (élus, chargés de mission, techniciens, milieu associatif, etc.) (70 participants à chaque fois) :
 - *Projets de territoire et relations villes/montagne, 4 et 5 juin 2007 – Autrans, Isère, en partenariat avec l'Association de Formation des Ruraux aux Activités du Tourisme (AFRAT)*
 - *Les services à la population en zone rurale de montagne ; innovation, mutualisation, participation, 4 et 5 octobre 2007 – Saint-André les Alpes, Alpes de Haute Provence, co-organisé avec l'Association Régionale PACA des Espaces Ruraux Emplois Formation, le Pays A3V et son Conseil de Développement*
- ✓ Participation à l'atelier Ecobiz Tourisme, Mobilité et Déplacement organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble afin de présenter « Avenir dans les Alpes », fin septembre 2006
- ✓ Participation au séminaire « campagne-ville : le pas de deux » organisé par la Communauté d'Étude pour l'Aménagement du Territoire (École Polytechnique Fédérale de Lausanne/CH) pour présenter « Avenir dans les Alpes », fin novembre 2006
- ✓ Présence à la réunion de travail chez CIPRA International pour la création du mémorandum sur l'avenir dans les Alpes

Impulsions engendrées par le projet

- ✓ **3^{ème} rapport sur l'État des Alpes : « Nous les Alpes ! Des hommes et des femmes façonnent l'avenir »**. Cet ouvrage retrace comment des femmes et des hommes modernes, dynamiques et talentueux, qui vivent dans la région des Alpes, ont enclenché un élan dans un très grand nombre d'endroits et des manières les plus variées. L'ouvrage s'appuie sur les résultats d'Avenir dans les Alpes ; les vastes données que ce projet a permis de recueillir ont été reproduites dans le dernier chapitre, sous la forme de tableaux, de graphiques et de cartes, et donnent une vue d'ensemble des tendances d'évolutions actuelles dans l'espace alpin. Ce livre peut s'acheter en contactant CIPRA France.
- ✓ **Memorandum de Schaan sur l'avenir dans les Alpes** : réunion de travail de 2 jours chez CIPRA International au Liechtenstein fin 2006 afin de réfléchir au sens et à la suite à donner au travail d'Avenir dans les Alpes sur le plan politique et de formuler des revendications politiques pour le développement futur de l'espace alpin, pour chacun des thèmes.
- ✓ **Création du réseau CESBA** (anciennement réseau NENA, réseau d'entreprises pour le développement durable (Network Entreprise Alps) dans le cadre du projet européen INTERREG IIIB) dont les référents en France sont l'Institut de la Montagne au Bourget du Lac et RhôneAlpEnergie Environnement à Lyon.
- ✓ Projet **Dynalp 2** (voir la fiche correspondante). Ce programme soutient les communes souhaitant réaliser des projets durables dans le cadre des six thèmes d'Avenir dans les Alpes.

Problèmes rencontrés

- ✓ La 3^{ème} phase du programme qui vise la création d'un réseau d'entreprises pour le développement durable dans le cadre du projet INTERREG IIIB NENA (Network Entreprise Alps) a connu diverses vicissitudes durant la fin d'année 2006 quant à sa mise en place sur le territoire français. Ce réseau international repose sur une équipe de coordination et d'animation internationale et sur des antennes nationales dans chacun des pays alpins. La Chambre de Commerce de Lyon était à l'origine le relais français de ce réseau. La faible réactivité de ce partenaire a abouti à son désistement suite à une discussion avec les représentants internationaux de NENA. La Chambre de Commerce de Grenoble s'est rapidement positionnée comme un relais pertinent et très réactif. Toutefois, certaines divergences d'intérêt entre les secteurs économiques visés par NENA et par la CCI de Grenoble ont finalement conduit au retrait de celle-ci.
- ✓ Le projet a eu de bons retours (d'après le nombre de personnes ayant participé aux manifestations, le nombre de produits, etc), mais il n'y a pas d'information sur l'impact qu'il a eu : les gens qui ont participé au projet / qui ont utilisé ses produits ont-ils changé leur comportement ? Ce problème n'est pas spécifique à Avenir dans les Alpes mais se retrouve dans tous les projets de transfert de savoirs.
- ✓ Il n'y a pas eu de suivi ni de mise à jour des bonnes pratiques relevées dans le projet.

Sources et compléments d'informations

- ✓ Site internet « Avenir dans les Alpes »
www.cipra.org/fr/cipra/international/projets/acheves/avenir-dans-les-alpes
- ✓ Bulletin Avenir dans les Alpes Mars 2008 N°12/2008
- ✓ Rapports d'activité de CIPRA France : 2005/2006/2007 :
www.cipra.org/fr/cipra/france/qui-sommes-nous-1/nos-rapports-dactivites-annuels
- ✓ Lettre CIPRA Info n°82 :
www.cipra.org/fr/publications/2960
- ✓ Contenu du CD Rom Alps Know How
<http://alpsknowhow.cipra.org/>
- ✓ Réseau CESBA : http://wiki.cesba.eu/wiki/Main_Page
- ✓ Réseau Alliance dans les Alpes : <http://alpenallianz.org/fr>
- ✓ Fondation MAVA : <http://fr.mava-foundation.org/>
- ✓ INTERREG IIIB : www.interreg-atlantique.org/fr/
- ✓ 3^{ème} rapport sur l'État des Alpes :
www.cipra.org/fr/publications/3172 (à commander)
- ✓ Rapports d'activité 2004/2006/2007 de CIPRA International :
www.cipra.org/fr/cipra/international/publications/rapport-annuels

Présentation du projet

Pour atténuer le changement climatique, nous emballons les glaciers, nous négocions avec des certificats de CO₂, ou nous intensifions l'exploitation hydro-électrique. Mais savons-nous seulement quels sont les impacts de ces mesures sur la société, l'économie et l'environnement ?

Objectifs

- ✓ Étudier l'impact des actions de lutte contre le réchauffement climatique, sur la société, l'économie et l'environnement, dans les Alpes, particulièrement touchées par le phénomène
- ✓ Soutenir les initiatives de protection du climat pertinentes qui sont en accord les principes du développement durable
- ✓ Élaborer des directives d'actions et faire connaître les résultats et les actions exemplaires des communes et des entreprises

Période

Fin 2007 – Fin 2012

Porteur du projet

CIPRA International

Sous-traitance

Représentations nationales de la CIPRA

Budget

1,2 millions d'euros

Partenaire financier

Fondation pour la nature MAVIA (Suisse)

Contact chez CIPRA International

Wolfgang Pfefferkon

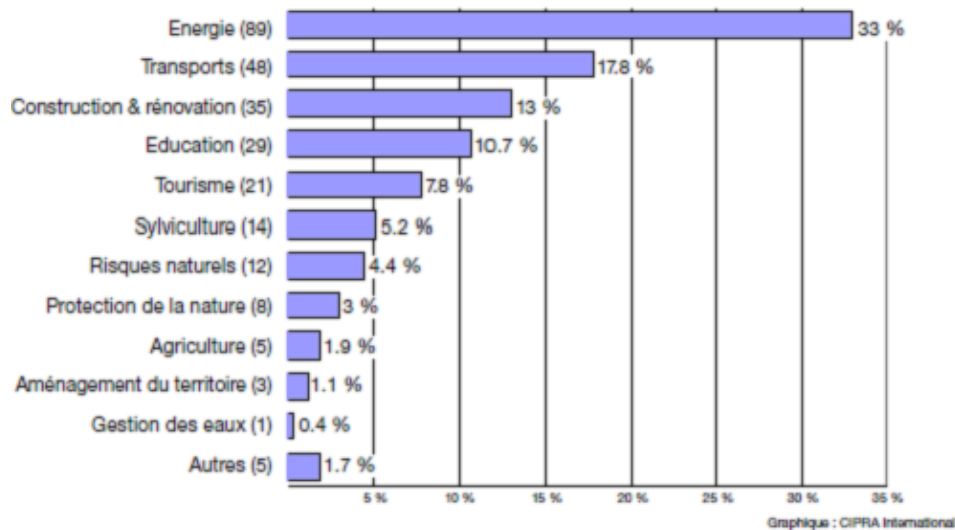
Acteurs chez CIPRA France

Alexandre Mignotte, Siv Ann Lippert, Jennifer Heuck , Charlotte Penel, Delphine Charpin, Olivier Reignier (stagiaire), Nathalie Moyon, Marie Lyne Bonnefond

Étapes du projet

- ✓ **Collecter le savoir et les expériences** sur la gestion du changement climatique dans l'arc alpin.
Près de 300 exemples de mesures déjà mises en place ont été sélectionnées, d'une part par les CIPRA nationales et d'autre part par la mise en place du concours cc.alps en mai 2008. Ces exemples ont ensuite été analysés et évalués par un collège d'experts internationaux du climat qui ont jugé que seules 34 de ces initiatives sont bénéfiques pour le climat mais aussi pour la société, l'environnement et l'économie. Le projet cc.alps comprend également un volet dédié aux initiatives de sensibilisation et d'éducation à la protection du climat menées en direction des jeunes.

Valeur absolue entre parenthèses ; 270 mesures au total



Répartition des mesures par champs d'activités

- ✓ **Analyser les mesures déployées dans les Alpes** face au changement climatique et créer des « Compacts », documents de 30 à 40 pages par thème, élaborés par des experts internationaux qui donnent les revendications de la CIPRA et des exemples de bonnes pratiques exemplaires
- ✓ **Diffuser les enseignements** tirés du projet : au travers d'articles, de conférences, de rencontres, par la publication des Compacts, via les médias, etc.

Outils de communication et documents produits

- ✓ **Site web** du projet cc.alps : regroupe toutes les données, informations et résultats du projet
- ✓ La **série de 10 « Compacts CIPRA »** :
 - L'énergie (N°1/2009)
 - Construire et rénover (N°2/2009)
 - Protection de la nature (N°3/2009)
 - Transports (N°1/2010)
 - Aménagement du territoire (N°2/2010)
 - Territoires autosuffisants en énergie (03/2010)
 - Le tourisme (N°1/2011)
 - L'agriculture (N°2/2011)
 - La gestion de l'eau (N°3/2011)
 - L'économie forestière (N°01/2012)

- ✓ **Catalogue de mesures** en ligne qui regroupe les 158 initiatives soumises pour le concours et les 144 mesures exemplaires issues des recherches CIPRA en collaboration avec le Réseau de communes " Alliance dans les Alpes "
- ✓ Une **sélection de 34 projets, initiatives et activités** (parmi les 300 mesures du catalogue) dans les Alpes qui ont été jugées favorables dans la lutte contre le changement climatique et ayant des répercussions positives pour la société, l'environnement et l'économie. Exemples en France :
 - Développement de la filière bois-énergie dans le PNR du Lubéron (04/84)
 - Les Gets (74) : projet village 2003/2013 (développement de la mobilité douce)
 - Plan de déplacement entreprise (PDE) de ST Microelectronics Grenoble (38)
- ✓ **Conférence** Sang froid sous l'effet de serre – Bolzano (Italie), les 2 et 3 avril 2009, co-organisée par la commune de Bolzano et CIPRA International. Présentation des résultats de la première étape du projet cc.alps, 200 participants
- ✓ **Séminaire international** « Nos montagnes perdent leurs glaciers – Que faire ? » – Crans-Montana/Suisse, les 24 et 25 septembre 2009, 70 experts et participants
- ✓ **Concours cc.alps** : lancé en mai 2008, il attribue 100 000 euros de récompenses aux meilleures initiatives œuvrant contre le changement climatique dans les Alpes. Remise des prix le 6 novembre 2009 par un jury international
- ✓ **Revue Alpenscène n°92** « Au nom de la lutte contre le changement climatique » - automne 2009 : synthèse approfondie des résultats du projet

Rôle de CIPRA France

CIPRA France, en tant que point de contact national, a très activement participé à toutes les phases du projet :

- ✓ **conception du projet** avec CIPRA International et les autres délégations de la CIPRA
- ✓ **participation et promotion du concours cc.alps** (réception et consultation des projets candidats au concours, valorisation des lauréats français)
- ✓ **recherche et analyse de mesures en faveur du climat** avec identification d'acteurs alpins concernés par l'enjeu du climat dans les Alpes
- ✓ **interviews** radio et télé, articles de presse, clip vidéo
- ✓ **présentation du projet et de ses résultats** au cours de séminaires et journées d'échanges (par exemple le 20 octobre 2009 à Lyon, séminaire « Adaptation au changement climatique » organisé par l'ADEME)
- ✓ co-organisation avec le WWF France d'une journée de sensibilisation sur les incidences des changements climatiques en montagne et notamment sur les glaciers - Chamonix le 2 décembre 2009
- ✓ mise en œuvre d'un partenariat avec le PNR du Queyras (début 2009), pour l'accompagner dans sa démarche « territoire, énergie, climat » et favoriser la coopération transfrontalière avec les autres territoires pilotes du projet cc.alps (un voyage d'études au Vorarlberg a été organisé par l'Agence des Territoires de Montagne (ATM) du 27 au 30 octobre 2010)
- ✓ présentation d'exemples concrets identifiés par cc.alps auprès

des élus et techniciens du Pays Serre-Ponçon, Ubaye, Durance, avec la diffusion des publications cc.alps, le 16 novembre 2010

- ✓ engagement dans l'élaboration du Schéma régional Climat Air Energie (SRCAE) Rhône-Alpes, à travers les ateliers transport, urbanisme et adaptation au changement climatique (réunion de lancement le 6 décembre 2010)

Impulsions engendrées par le projet

- ✓ **Liens tissés avec des territoires alpins** : Communauté de communes du Grésivaudan, Pays Guillestrin, commune de Monclar (Alpes Haute Provence)
- ✓ **Établissement d'un partenariat solide** avec le Parc naturel régional du Queyras. Ce territoire a mis en œuvre un programme d'actions de valorisation du bois énergie et a profité de l'échange d'expériences développé par la coopération entre les territoires pilotes du projet cc.alps.
- ✓ **Porte d'entrée pour la CIPRA sur le thème du changement climatique** et contribution à la perception de CIPRA en tant qu'acteur important sur la thématique du changement climatique. Ce travail a servi de base pour le développement d'autres projets comme Alpstar, climalp, mountEE ou encore C3-Alps.
- ✓ **Projet cc.alps-Leader** : mise en application et contribution à la mise en œuvre de mesures d'atténuation ou d'adaptation aux effets du changement climatique sur des régions pilotes (pas de régions pilotes en France).

Problèmes rencontrés

- ✓ La fondation suisse MAVA a modifié sa position au cours du projet et n'a pas souhaité financer la mise en application des recherches sur des régions pilotes. C'est pourquoi la CIPRA s'est tournée vers les programmes LEADER et le projet cc.alps-Leader a été créé.
- ✓ Remarque de CIPRA International : Les Compacts ont été rédigés par des auteurs externes à la CIPRA. Il a été difficile et long de se mettre d'accord sur leur contenu car les avis divergeaient. Un compact nommé « Risque naturel » n'a pas été finalisé car le contenu n'était pas de bonne qualité selon la CIPRA.

Sources

- ✓ rapports d'activité CIPRA France 2008-2009-2010-2011
www.cipra.org/fr/cipra/france/qui-sommes-nous-1/nos-rapports-dactivites-annuels
- ✓ site web de CIPRA :
www.cipra.org/fr/cipra/international/projets/acheves/cc-alps
- ✓ programme de la conférence de Bolzano : Sang froid sous l'effet de serre, les 2 et 3 avril 2009 :
www.cipra.org/it/cipra/internazionale/progetti/conclusi/cc-alps/eventi-recenti/conferenza (pas de page en français)
- ✓ Alpenscène n°92/2009 intitulé « Au nom de la lutte contre le changement climatique » :
www.cipra.org/fr/publications/4038
- ✓ Alliance dans les Alpes : <http://alpenallianz.org/fr>
- ✓ Fondation MAVA : <http://fr.mava-foundation.org/>
- ✓ Rapports annuels 2008 et 2009 de CIPRA International :
www.cipra.org/fr/cipra/international/publications/rapport-annuels

Présentation du projet

Climalp est une campagne d'information lancée par la CIPRA afin de promouvoir les constructions et les systèmes d'assainissement efficaces sur le plan énergétique, reposant sur l'utilisation de bois régional dans l'espace alpin. Par ce projet, la CIPRA contribue aux protocoles « Forêt de montagne » et « Énergie » de la Convention alpine.

Objectifs

- ✓ Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- ✓ Valoriser les ressources forestières
- ✓ Dynamiser l'économie locale
- ✓ Sensibiliser les élus pour inclure un maximum de bois et de critères environnementaux dans les commandes publiques
- ✓ Diffuser l'information auprès des maîtres d'ouvrages, des architectes, des artisans et des entrepreneurs des filières bois et construction et favoriser l'échange d'expériences
- ✓ Mobiliser les forces vives pour la structuration des filières bois et construction

Période

2004 à 2010

Porteur du projet

CIPRA International

Sous-traitance

Représentations nationales de la CIPRA

Budget

Information non recensée

Partenaires financiers

- ✓ Principauté du Liechtenstein
- ✓ International Lottery in Liechtenstein Foundation
- ✓ Fondation Fürstl. Kommerzienrat Guido Feger
- ✓ Fondation Karl Mayer
- ✓ La production du rapport climalp a été financée par la Principauté du Liechtenstein, la fondation Karl-Mayer, et la fondation Assistance

Partenaires financiers pour les actions menées par CIPRA France

- ✓ Région Rhône-Alpes
- ✓ Région PACA
- ✓ Département de l'Isère
- ✓ La Métro, Communauté d'Agglomération de Grenoble (Assises nationales de la construction passive)

Partenaires techniques français

- ✓ AGEDEN, espace info-énergie de l'Isère
- ✓ Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Isère (CAUE 38)
- ✓ Créabois Isère
- ✓ La passion du bois
- ✓ CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du Bâtiment)

Contacts chez CIPRA International

- ✓ Jakob Dietachmair
- ✓ Felix Hahn

Acteurs chez CIPRA France

- ✓ Claire Simon, chargée de mission
- ✓ Ludovic Müller, stagiaire de l'Institut de géographie alpine (2006)
- ✓ Guillaume Landry, chargé de mission
- ✓ Alexandre Mignotte, directeur
- ✓ Pierre Moreau, conseiller technique bénévole
- ✓ Patrick Le Vaguerèse, président
- ✓ Jean-Loup Bertez, administrateur

Étapes du projet

Première étape en 2004

Elaboration d'un rapport détaillé et d'un site internet dans les 4 langues principales de l'espace alpin.

Deuxième étape débutée en 2005

Campagne d'information pour sensibiliser un large public, sur la base des résultats de la première étape

Troisième étape dès 2007

Parallèlement aux travaux de sensibilisation qui se poursuivent, la CIPRA se concentre, en collaboration avec les clubs alpins et d'autres partenaires concernés, sur les constructions de haute altitude et en particulier sur les refuges.

Outils de communication et documents produits

- ✓ « La performance énergétique de bâtiments en bois régional dans les Alpes » - CIPRA International
- ✓ Au fil du bois – Objectif passif – CIPRA France
- ✓ 1^{ères} Assises nationales de la construction passive - Salon européen du Bois – Grenoble – 21 Avril 2007
- ✓ Construire moderne, construire écologique – Voyage d'étude 23-25/04/2007 Suisse/Autriche – CIPRA International et ALPARC
- ✓ climalp : La performance énergétique de bâtiments en bois régional dans les Alpes – Document de présentation
- ✓ Fiches techniques de construction / rénovation passive en France
- ✓ Rapport de fond en 5 modules – CIPRA International – Réédité en avril 2014 :
 - Module 1 : Pourquoi la construction responsable
 - Module 2 : L'énergie et le bâtiment
 - Module 3 : Matériaux écologiques
 - Module 4 : Sobriété et aménagement du territoire
 - Module 5 : Situation dans les pays alpins
- ✓ "Climalp : une campagne d'information pour promouvoir les constructions et les rénovations efficaces avec du bois régional", Séminaire *Vers des bâtiments durables en Rhône-Alpes, l'apport des projets européens* – RAEE – Lyon – 10 juin 2014

Impulsions engendrées par le projet

- ✓ Bâtiment multifonctionnel de Saint-Jean d'Arvey (73) – Inauguré le 23 juin 2012
- ✓ 4 logements sociaux passifs à Auzet (04) – Inaugurés en février 2014

Rôle de CIPRA France

Le travail d'information et le travail sur le projet dans les différents pays alpins, essentiel pour garantir une sensibilisation du public est assuré par les représentations nationales de la CIPRA. CIPRA France a œuvré pour l'application de ce projet au sein de l'espace alpin et plus particulièrement dans les Alpes françaises :

- ✓ **Réalisation d'un diagnostic du contexte français**, en 2005 : acteurs-clefs, réglementation en vigueur, programmes / labels concernant les bâtiments « écologiques » et l'efficacité énergétique, situation de la filière bois, aides financières existantes pour des projets dans ces domaines.
- ✓ **Enrichissement la base documentaire et d'information** (site Internet), tout au long du projet
- ✓ **Campagne d'information**, tout au long du projet : Interventions dans des conférences et séminaires afin de sensibiliser les acteurs locaux et le grand public.

- ✓ **Réalisation d'une exposition de 5 panneaux sur la construction passive construite en bois régional** à destination des participants des conférences.
- ✓ **Interventions dans des conseils municipaux** et groupes de travail
- ✓ **Organisation** en 2007 avec le soutien de partenaires (La passion du bois, Créabois, CAUE 38, AGEDEN), d'un **espace didactique et technologique**, pour le Salon européen du bois, présentant des réalisations concrètes en France et à l'étranger, et des solutions constructives à l'échelle 1/1.
- ✓ **Organisation de deux voyages d'étude**
 - Dans le Vorarlberg les 15, 16, 17 octobre 2007 pour montrer à des architectes, des élus, des ingénieurs, des artisans et des techniciens comment ces concepts ont donné naissance, depuis 20 ans, à des réalisations écologiques et économes dans le respect des paysages, des patrimoines architecturaux et avec le concours de l'ensemble des acteurs des territoires.
 - Dans le Vorarlberg, en 2009, sur le thème de l'efficacité énergétique du bâtiment à destination des élus et techniciens français membres du Réseau « Alliance dans les Alpes ». Ce partenariat a permis d'enrichir le programme du voyage par des exemples contemporains et des informations techniques sur les filières de valorisation du bois local.

Sources

- ✓ **Organisation et coordination des « Assises nationales de la construction passive »** se déroulant lors du Salon européen du bois à Grenoble :
 - Organisation et coordination des 1^{ères} Assises, en 2007, qui ont réuni plus de 400 participants
 - Support à l'organisation et à la coordination des 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} Assises, respectivement en 2008, 2009 et 2010, réunissant de 500 à 800 participants
 - CIPRA a également tenu un stand d'informations tout au long du Salon européen du Bois qui a permis d'apporter aux visiteurs des informations sur le programme Climalp et les enjeux de la valorisation du bois local et de l'efficacité énergétique du bâtiment
- ✓ **Participation à l'organisation des Biennales de l'habitat durable :**
 - en 2008, CIPRA France a été consultée par la Ville de Grenoble (organisatrice de la Biennale de l'habitat durable), afin d'identifier de « bons exemples » alpins à valoriser dans le cadre de cette manifestation.
 - en 2010, CIPRA France a co-organisé une table ronde avec la Ville de Grenoble
- ✓ Campagne d'information – Des maisons à basse consommation d'énergie dans les Alpes, avec du bois régional : protéger le climat et stimuler l'économie régionale – Mise en œuvre sur l'ensemble des Alpes des connaissances rassemblées dans le projet Climalp – Avril 2005
- ✓ Dossier de financement – Projet Climalp – Année 2006-2007
- ✓ Mise en œuvre de la campagne d'information Climalp en France 2006-2007 – 02/03/06
- ✓ Flyer climalp
- ✓ Ébauche de projet « Efficacité énergétique dans les refuges » - 2007
- ✓ Construire moderne, construire écologique – Voyage d'étude 23-25/04/2007 Suisse/Autriche – CIPRA International et ALPARC
- ✓ Rapports d'activité de CIPRA France de 2005 à 2010 : www.cipra.org/fr/cipra/france/qui-sommes-nous-1/nos-rapports-dactivites-annuels
- ✓ www.cipra.org/fr/climalp
- ✓ <http://climalp.blogspot.com/>

Présentation du projet

Avec le projet Dynalp 2, le réseau de communes « Alliance dans les Alpes », qui regroupe alors environ 180 communes de tout l'arc alpin, poursuit ses travaux en vue d'amener un développement durable et de mettre en œuvre la Convention alpine. Dans ce projet, **les résultats du projet « Avenir dans les Alpes »** (voir fiche-projet correspondante) mené par la CIPRA **sont appliqués sur le plan communal**, de manière ciblée. Ces résultats ont été rendus utilisables par le plus grand nombre possible de communes au moyen d'un **échange intense** entre les communes.

Dynalp 2 a permis de réaliser des projets dans les communes, des manifestations et des conférences collectives ainsi que des instruments favorisant la mise en réseau.

Six thèmes, issus du projet « Avenir dans les Alpes » étaient proposés :

- ✓ plus-value régionale
- ✓ capacité d'action sociale
- ✓ espaces protégés
- ✓ mobilité
- ✓ nouvelles formes de prise de décisions
- ✓ politiques et instruments

Objectifs

- ✓ Mettre en œuvre des protocoles de la Convention alpine
- ✓ Appliquer des savoirs du projet "Avenir dans les Alpes"

Période

Avril 2006 à juin 2009

Porteur du projet

Alliance dans les Alpes

Sous-traitance

- ✓ CIPRA International
- ✓ animateurs nationaux d'Alliance dans les Alpes, dont CIPRA France

Budget

Le coût total du projet est de 1 775 000 € :

- ✓ 500 000 € ont été fournis par les communes sous forme de prestations propres.
- ✓ Une contribution de 1 275 000 € de la fondation MAVVA a été sollicitée.

Chaque projet a reçu une subvention de 10 000 ou 20 000 €. Les communes ayant reçu un financement pour un projet devaient **s'efforcer de trouver un cofinancement** ou injecter elles-mêmes des fonds dans le projet. Ceci permet d'augmenter nettement les fonds à disposition. 50% de fonds propres en moyenne devaient être utilisés, de sorte que les prestations propres des communes ou des fonds tiers viennent multiplier par deux l'argent obtenu du projet Dynalp 2.

Au total, 36 projets ont été subventionnés : 14 étaient dotés de 20 000 euros (à l'exception d'un projet de 30 000 – 40 000 euros), 22 étaient dotés de 10 000 euros (à l'exception d'un projet de 8 000 euros).

Partenaire financier

Fondation MAVA pour la protection de la nature

Partenaire technique

Ce projet est réalisé en étroite collaboration avec la CIPRA

Contact chez CIPRA International

Claire Simon

Acteurs chez CIPRA France

- ✓ Guillaume Landry
- ✓ Alexandre Mignotte
- ✓ Charlotte Penel

Activités du projet

Projets dans les Communes

Dynalp 2 a consacré la part essentielle de ses activités et de son budget au soutien de projets réalisés dans des communes pour la mise en œuvre concrète du développement durable et de la Convention alpine.

Mise en réseau de communes

Outre le soutien aux projets dans les communes, la mise en réseau de communes a été une activité centrale de Dynalp 2 à travers des manifestations communes : séminaires, excursions ou congrès internationaux.

Séminaires

Des séminaires thématiques et excursions de terrain ont été organisés. Ils ont donné l'occasion aux représentants des communes alpines d'obtenir des introductions théoriques et des retours d'expériences pratiques d'autres communes. Des discussions leur ont permis d'engager une réflexion sur l'applicabilité dans leur commune de ce qu'ils avaient vu et entendu.

Excursions

Dynalp 2 a proposé des excursions thématiques, le plus souvent liées aux séminaires.

5 projets français cofinancés

Étude de faisabilité pour la création d'une exploitation agricole liée à un verger conservatoire des espèces domestiques montagnardes et à un espace conservatoire animalier

- ✓ Commune de Bourg d'Oisans (38)
- ✓ Catégorie : aires protégées
- ✓ Cofinancement Dynalp 2 : 10 000 €

Études d'ingénierie préalables à la construction de 4 logements semi-collectifs "passifs" à Auzet, avec pour objectif, la labellisation au standard "Passivhaus"

- ✓ Commune d'Auzet (04)
- ✓ Catégorie : Politique
- ✓ Cofinancement Dynalp 2 : 20 000 €

Pour une mobilité compatible avec l'environnement, envisager un développement touristique novateur et différent

- ✓ Communes de Villard-de-Lans et Corrençon en Vercors (38)
- ✓ Catégorie : Circulation
- ✓ Cofinancement Dynalp 2 : 20 000 €

Requalification du cœur de village

- ✓ Commune du Sappey en Chartreuse (38)
- ✓ Cofinancement Dynalp 2 : 20 000 €

Diagnostic environnemental de la station de ski de Vallouise

- ✓ Communauté de communes du Pays des Ecrins (05)
- ✓ Cofinancement Dynalp 2 : 20 000 €

Outils de communication et documents produits

Une petite sélection des 36 projets Dynalp 2 est réunie dans le DVD « 12 histoires ». Les histoires de ces films sont destinées à faciliter le partage mutuel des connaissances et expériences.

Impulsions engendrées par le projet

En marge des 36 projets subventionnés, des ateliers ont été organisés en vue de favoriser les échanges d'expériences. Par ailleurs, les projets et le programme général Dynalp 2 ont fait l'objet d'une communication grand public.

DYNALP 2 a généré de nombreux projets originaux et novateurs dans les communes du Réseau. Il a permis **d'améliorer le transfert des connaissances** au sein de l'espace alpin, mais aussi de sensibiliser la population, en particulier dans les communes participantes.

Le programme Dynalp 2 a eu un rôle moteur dans le lancement de nouveaux projets ; il a permis de financer le démarrage d'initiatives dont la plupart n'auraient pas vu le jour sans le programme. Ces initiatives ont pour certaines débouché sur des projets ultérieurs, souvent financés par des programmes publics. Dynalp 2 a donc eu une **fonction importante de catalyseur du développement durable dans les communes**. L'effet de réseau qui en résulte favorise le sentiment d'appartenance à une communauté qui forme le fer de lance du développement durable dans l'espace alpin.

Points à améliorer

- ✓ Encourager les échanges directs entre projets
- ✓ Améliorer la gestion de la qualité et le contrôle des résultats des projets (via des évaluateurs externes), sans toutefois alourdir la bureaucratie

Sources

- ✓ Rapports d'activité 2006 à 2009 : www.cipra.org/fr/cipra/france/qui-sommes-nous-1/nos-rapports-dactivites-annuels
- ✓ Communiqué de presse du 14 juin 2006 : « Des communes mettent en œuvre des savoirs alpins »
- ✓ Dynalp 2 – Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » - Rapport d'évaluation – 9 septembre 2009



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES



dynAlpclimate

Dynalp-climate

Présentation du projet

Le programme Dynalp-climate est la mise en application concrète des notions et savoirs acquis grâce au projet cc.alps (voir fiche-projet correspondante). Il accompagne les membres du réseau dans leurs démarches de gestion durable du changement climatique en proposant une assistance technique et financière. Après une première phase de sensibilisation auprès des membres, Dynalp-climate a permis l'accompagnement technique et financier de 20 projets proposés par les membres du réseau via un appel à projets.

Objectifs

- ✓ Atténuer les impacts du changement climatique
- ✓ S'adapter au changement climatique
- ✓ Protéger la nature
- ✓ Transférer des projets à d'autres communes

Période

2009 - Début 2013

Porteur du projet

Alliance dans les Alpes (Direction du programme portée par CIPRA International)

Sous-traitance

- ✓ CIPRA International
- ✓ animateurs nationaux d'Alliance dans les Alpes, dont CIPRA France

Budget

Dynalp-climate verse un total de 300 000 € à ses projets climatiques.

Le financement est de 10 000 à 20 000 € par projet avec un cofinancement du même montant pour les communes. Le projet de coopération transnationale a été cofinancé à hauteur de 40 000 €.

Partenaires financiers

- ✓ Fondation suisse MAVA, fondation pour la nature (50 %)
- ✓ Communes porteuses de projets (50 %)

Contact chez CIPRA International

Claire Simon

Acteur chez CIPRA France

Charlotte Penel

Étapes du projet

Première phase – Juillet 2009 à mars 2010

Sensibilisation des communes à une approche durable des changements climatiques - Échange d'expériences et de savoirs.

Deuxième phase – Avril 2010 à décembre 2012

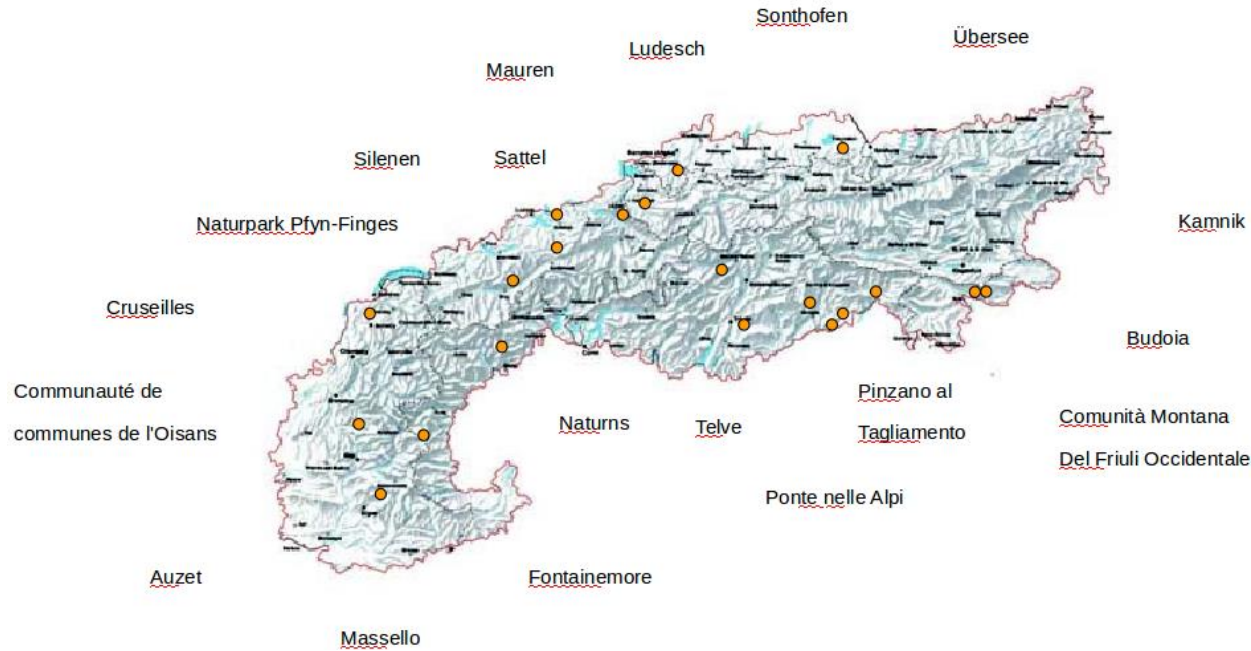
Appel à projets puis apport d'un accompagnement financier et technique aux communes dans la mise en œuvre de leurs projets « climatiques ».



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES



Dynalp-climate



Communes du projet Dynalp-climate

Projets français

3 projets en France

Auzet (04) : construction de 4 logements passifs labellisés «PassivHaus»

Le petit village d'Auzet avec ses 80 habitants a réussi son défi : construire au cœur du village ce qu'ils ont surnommé leur « maison thermos », abritant quatre logements sociaux labellisés passif et en ossature bois. Trop petite pour porter à elle seule ce projet ambitieux et visionnaire, la commune a cherché la coopération avec les communes voisines. C'est ainsi la Communauté de communes du

Pays de Seyne qui a porté le projet. Une telle entreprise est un défi considérable pour des territoires ruraux et requiert un engagement fort des élus. Auzet et la Communauté de communes étaient bien conscients que leurs élus et agents n'avaient pas toutes les compétences techniques et la disponibilité nécessaires pour mener à bien un tel projet. Avec Dynalp 2, d'abord, puis Dynalp-climate, « Alliance dans les Alpes » a co-financé le recrutement de professionnels (bureau d'étude technique et assistance pour les démarches administratives et la conduite des opérations) qui ont coordonné toutes les étapes nécessaires au lancement du chantier. Après de nombreuses péripéties, le coup d'envoi de la construction a lieu en mars 2013 et les locataires ont emménagé au printemps 2014.



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES



dynAlpclimate

Dynalp-climate

- ✓ Budget total du projet : 32 280 Euros (hors coûts de construction)
- ✓ Témoignage vidéo d'une habitante (10'03)

www.cipra.org/fr/cipra/france/projets/territoires-a-energie-positive-alpins-tepos-alpins

Communauté de communes de l'Oisans (38) : plan transport

La communauté de communes de l'Oisans a démarré en 2010 une réflexion sur les transports et les besoins de déplacement sur son territoire, notamment afin de répondre aux objectifs nationaux et internationaux de réduction des gaz à effet de serre. En réalisant un bilan carbone dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial (PCET), la communauté de communes de l'Oisans a appris que 26 % des émissions de CO² de son territoire sont attribuées au transport des personnes. La démarche a alors montré tout son intérêt. Suite à une réunion avec le Conseil Général de l'Isère, une étude a été lancée en janvier 2011 afin d'étudier les possibilités de réduction de l'impact des transports dans l'émission de CO². Le réseau « Alliance dans les Alpes » a soutenu cette initiative et a permis de financer les études du bureau d'études retenu, grâce au programme dynalp-climate. Le bureau d'études a eu pour mission d'élaborer un diagnostic sur les transports et les besoins en matière de déplacement, puis d'élaborer un plan d'actions intégrant des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. Ce plan a pour vocation d'être mis en œuvre au travers du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du PCET (Plan Climat Energie Territorial). Il propose une optimisation de l'offre de transport en commun, ainsi qu'un développement des transports alternatifs aux énergies fossiles pour les liaisons régulières et touristiques à l'intérieur du territoire et pour les liaisons entrantes.

- ✓ Budget total du projet : 36 500 Euros

Cruseilles (74) : construction d'une halle des sports : Etude de conception d'un bâtiment à haute performance énergétique

La commune de Cruseilles a décidé que le référentiel PASSIVHAUS serait systématiquement envisagé et mis en œuvre pour ses constructions neuves dès lors que la faisabilité en serait établie.

- ✓ Financement dynAlp-climate de 20 000 €

1 projet franco-italien

« Quatre pays, un seul chemin »

Projet franco-italien mené par la commune de Massello (It) en partenariat avec les communes d'Usseaux (It), Ostana (It) et le village queyrassin d'Abriès. Il porte sur la diversification touristique et se traduit par la réalisation d'un circuit de randonnée suivant les traces des vaudois qui passèrent sur cette zone en leur temps. Plus que la thématique du tourisme, ce projet est avant tout une « aventure » transfrontalière avec des préoccupations de part et d'autre du Mont Viso centrées sur les mêmes questions : le maintien de la vie locale, le tourisme, les conditions de vie, etc.



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES



dynAlpclimate

Dynalp-climate

1 projet de coopération transfrontalière

Le projet jeunesse « My climate-mate »

Le jury a également retenu un projet de coopération transfrontalière intitulé « My climate-mate » dont l'objectif est de savoir ce que les jeunes pensent du climat et comment ils souhaitent réagir aux changements climatiques. Des jeunes de 10 communes du réseau se consacrent au thème du changement climatique dans l'espace alpin, planifient des rencontres mutuelles et mettent en œuvre des actions communes en faveur du climat. Les jeunes français (originaires de la CC du Pays des Ecrins) ont collaboré avec des jeunes autrichiens du Vorarlberg pour organiser la venue des uns et des autres dans leur pays respectif et travailler autour de l'impact du changement climatique sur les sports de montagne. En parallèle, les jeunes italiens ont échangé avec les liechtensteinois, les suisses avec les slovènes. Ce programme d'échanges de jeunes est cofinancé par dynalp-climate à hauteur de 40 000 € et par Youth in action.

Événements en France

- ✓ Séminaire « La performance énergétique du bâtiment dans les collectivités locales » - 7-8 octobre 2010, Saint-Martin de Belleville.
- ✓ Séminaire « Vers des communes à énergie positive » - 20 octobre 2011, Bourg d'Oisans.

Outils de communication et documents produits

- ✓ Communiqué « "dynalp-climate" : un soutien technique et financier pour les communes » - Grenoble, le 13 avril 2010

Sources

- ✓ Rapports d'activité de 2009 à 2012
www.cipra.org/fr/cipra/france/qui-sommes-nous-1/nos-rapports-dactivites-annuels
- ✓ Communiqué « "dynalp-climate" : un soutien technique et financier pour les communes » - Grenoble, le 13 avril 2010
- ✓ Procès verbal de la 39^{ème} réunion du Comité directeur, le 13 janvier 2011. Procès verbal de la 40^{ème} réunion du Comité directeur, le 13 octobre 2011 « Les projets dynAlp-climate » - Journée annuelle des membres français – Jeudi 20 octobre 2011

Présentation du projet

Le programme dynalp-nature est dédié à la thématique de la protection de la nature. Il encourage des **idées innovantes et applicables dans d'autres territoires**, axées sur la connectivité des espaces naturels, et sur la préservation de la biodiversité. Il contribue ainsi à améliorer et à pérenniser la **qualité de vie de la population et la cohésion sociale** dans les communes.

4 projets de coopération dans le domaine de la protection de l'environnement, de la qualité de vie et du capital social ont été menés :

- ✓ Biodiversité et tourisme
- ✓ Espaces verts urbains
- ✓ Préservation, restauration et valorisation des zones humides
- ✓ Promotion des produits régionaux

Objectifs

- ✓ Relier les espaces naturels
- ✓ Préserver la biodiversité
- ✓ Maintenir et améliorer la solidarité de la population locale
- ✓ Innover
- ✓ Réaliser des projets transférables à d'autres territoires

Période

Du 01/01/2014 au 31/12/2015

Porteur du projet

Alliance dans les Alpes

Sous-traitance

- ✓ CIPRA International
- ✓ CIPRA France
- ✓ CIPRA Italie
- ✓ Gabriele Greussing
- ✓ Österr. Ökologie-Institut

Budget

Enveloppe totale de 800 000 € : 410 214 € de la fondation Pancivis, le reste étant co-financé par Alliance dans les Alpes et les communes.

Partenaires financiers

- ✓ Pancivis Foundation
- ✓ Communes membres
- ✓ Fonds propres d'Alliance dans les Alpes

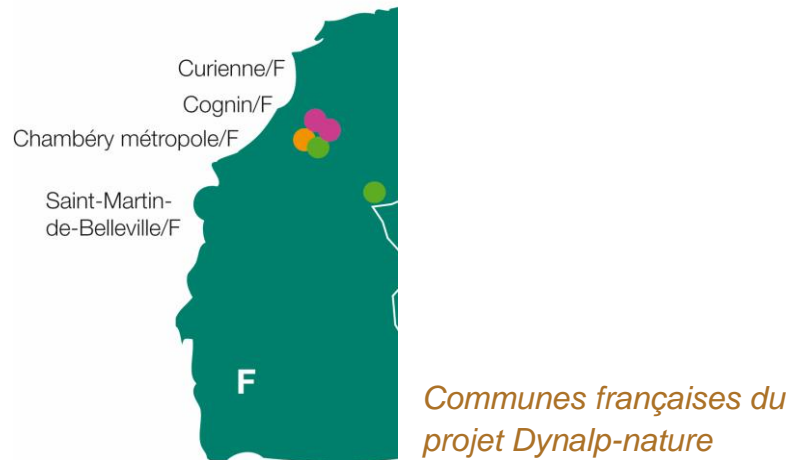
Contact chez CIPRA International

Bettina Hug

Acteurs chez CIPRA France

- ✓ Floriane Le Borgne
- ✓ Julika Jarosch

Communes françaises impliquées dans les projets



Biodiversité et tourisme

Pas de communes françaises impliquées

Espaces verts écologiques dans les zones urbanisées

- ✓ Budget total : 188 000 €
- ✓ Cofinancement dynalp-nature 41 000 €
- ✓ Membres français : Curienne (73) et Cognin (73)

Curienne (73) : Création d'un jardin communautaire avec les habitants et l'école

Ce projet n'a pas vu le jour. La commune s'est désengagée suite aux élections municipales de 2014.

Cognin (73) : Appui à la coordination environnementale sur le chantier de l'écoquartier

Réalisation d'un plan général de coordination environnement destiné à contractualiser avec les entreprises les enjeux et les exigences environnementales.

Mission faisant du paramètre « environnement » un élément incontournable du projet dès la phase chantier (séance de sensibilisation du personnel d'encadrement des entreprises, surveillance de la réalisation des travaux pour la prise en compte de l'environnement, etc.).

Préservation, restauration et valorisation des zones humides

- ✓ Projet coordonné par CIPRA France
- ✓ Budget total : 82 040 €
- ✓ Cofinancement dynalp-nature : 41 000 €
- ✓ Membres français : Chambéry métropole (73) et Saint-Martin de Belleville (73)

Chambéry métropole (73) : Mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de ses zones humides, et mise en œuvre d'actions de gestion foncière et de sensibilisation.

- ✓ Restauration de 30 zones humides prioritaires
- ✓ Conception d'un outil pédagogique pour les scolaires
- ✓ Animation foncière
- ✓ Acquisition foncière

Saint-Martin de Belleville : Mise en place d'une politique de gestion globale des zones humides. La commune protège et valorise ses zones humides, développe la communication autour de ces zones et les intègre dans son plan d'occupation des sols.

- ✓ Acquisition foncière
- ✓ Formation à destination des accompagnateurs en montagne et des enseignants
- ✓ Réhydratation d'une zone humide
- ✓ Entretien d'une zone humide en arrêté préfectoral de biotope
- ✓ Réalisation de 2 baux ruraux à clauses environnementales

Promotion des produits régionaux - Paysage et biodiversité à table

- ✓ Budget total : 82 000 €
- ✓ Cofinancement dynalp-nature : 41 000 €
- ✓ Membre français : Chambéry métropole (73)

Chambéry Métropole encourage la préservation et la réutilisation des terres agricoles et promeut la production maraîchère locale en favorisant la mise en valeur des producteurs locaux.

- ✓ Publication du Guide des producteurs locaux et de la vente directe de l'agglomération chambérienne
- ✓ Conception de panneaux pour chaque producteur sur les marchés
- ✓ Conception de sacs cabas pour distribuer aux clients sur les marchés

- ✓ Réalisation d'une vidéo de présentation du Guide des producteurs locaux et de la vente directe de l'agglomération chambérienne.

Étapes du projet

- ✓ accompagnement : suivi par des experts techniques et des spécialistes des processus, aide concrète pour la mise en place et la réalisation de projets, support pour le contrôle de gestion ;
- ✓ communication, échange de savoirs, de savoir-faire et d'expériences : la diffusion ciblée de bonnes pratiques suscite une nouvelle motivation et contribue à créer une atmosphère positive en faveur du développement durable dans les communes alpines.

Outils de communication et documents produits

Il n'y a pas eu de manifestation internationale spécifique dans le cadre de dynalp-nature. La thématique et les résultats du projet ont été intégrés aux programmes des rencontres annuelles du Réseau.

- ✓ Organisation de manifestations locales et régionales
- ✓ Rencontre internationale Alliance dans les Alpes – 18-19 juin 2015 à Saint-Martin de Belleville (73) avec des ateliers sur dynalp-nature
- ✓ Rapport intermédiaire
- ✓ Rapport final

- ✓ Séminaire à Curienne (73) en mars 2014 sur la thématique des jardins communautaires.
- ✓ Séminaire le 4 avril 2014, à Saint-Martin de Belleville (73)
- ✓ Une fiche récapitulative par projet de coopération
- ✓ Dans le cadre de ses deux projets, Chambéry métropole a créé une carte de ses zones humides, une carte des agriculteurs locaux à destination des habitants du territoire, des pancartes pour les producteurs locaux pour avoir une meilleure visibilité sur les marchés et un sac de marché 'Goutez aux saveurs d'ici'.

Rôle de CIPRA France

- ✓ Responsable du projet « Préservation, restauration et valorisation des zones humides »
- ✓ Soutien et coordination des communes françaises dans la mise en place des projets

Problèmes rencontrés

- ✓ Difficultés dans l'animation du projet, dues aux différentes langues et à la diversité des projets. Echanges difficiles entre les partenaires.
- ✓ Temps insuffisant pour l'animation du projet par CIPRA France (dû à un manque de financement dédié à l'animation)
- ✓ Changement de la personne en charge du projet au sein de CIPRA France impliquant une perte d'informations
- ✓ Les élections municipales ont eu lieu en France pendant la période du projet, ce qui a entraîné le désistement d'un membre
- ✓ L'ampleur de certains projets ne permettait pas qu'ils soient terminés à la fin des 2 ans
- ✓ Manque d'animation globale dans la 2^{ème} partie du projet

Sources

- ✓ Rapports d'activité 2013 et 2014 : www.cipra.org/fr/cipra/france/qui-sommes-nous-1/nos-rapports-dactivites-annuels
- ✓ Connaissances personnelles de Julika Jarosch sur ce projet
- ✓ Site <http://alpenallianz.org/fr/projets-1/dynalp-nature>

Présentation du projet

L'idée fondamentale du projet Econnect est qu'il ne suffit pas de placer certains territoires sous protection. Les animaux et les plantes doivent aussi pouvoir se déplacer entre les espaces protégés, au-delà des frontières et des barrières artificiellement mises en place par les humains : routes, champs ou zones urbanisées. Sinon, les espaces protégés demeurent des îlots isolés qui ne peuvent garantir la survie des espèces.

Objectifs

- ✓ Protéger la biodiversité dans les Alpes par la mise en place d'un continuum écologique alpin
- ✓ Identifier les barrières juridiques existantes dans les différents pays de l'arc alpin
- ✓ Créer des corridors de migration entre les différents habitats
- ✓ Intégrer les régions alpines dans le processus pour développer des instruments innovants et ainsi mettre en place un réseau écologique cohérent dans les Alpes

Période

Novembre 2008 – Août 2011

Consortium de porteurs du projet

- ✓ En Autriche : Université de médecine vétérinaire de Vienne (Institut de recherche en écologie faunique) (partenaire principal), Parc national Hohe Tauern, Agence fédérale pour l'environnement, Parc national Gesäuse, Université d'Innsbruck (Institut d'écologie)

- ✓ En Allemagne : Parc national Berchtesgaden
- ✓ En France : CEMAGREF (aujourd'hui IRSTEA), Conseil Général de l'Isère, ALPARC (rattaché au secrétariat permanent de la Convention alpine à l'époque du projet)
- ✓ En Italie : Parc naturel Alpi Marittime, Région autonome de la Vallée d'Aoste, Académie européenne de Bolzano, Ministère en charge de l'environnement, WWF Italie
- ✓ Au Liechtenstein : CIPRA puis sous-traitance à CIPRA France
- ✓ En Suisse : Parc National Suisse

Budget

3,2 millions d'euros

Partenaires financiers

- ✓ FEDER (Fonds européen de Développement Régional) de l'UE-projet Interreg « Espace alpin » et CIPRA Liechtenstein
- ✓ ERDF, financements nationaux publics

Observateurs

- ✓ En Allemagne : Agence fédérale pour la conservation du patrimoine naturel (BfN)
- ✓ En Slovénie : Parc naturel de Logar Dolina
- ✓ En Suisse : Biosphère Val Müstair, Comité Scientifique International pour la Recherche Alpine (ISCAR)

Contact chez CIPRA International

- ✓ Aurelia Ullrich-Schneider

Acteurs chez CIPRA France

- ✓ Alexandre Mignotte
- ✓ Delphine Charpin, juriste spécialisée en droit de la montagne

Etapas et activités du projet

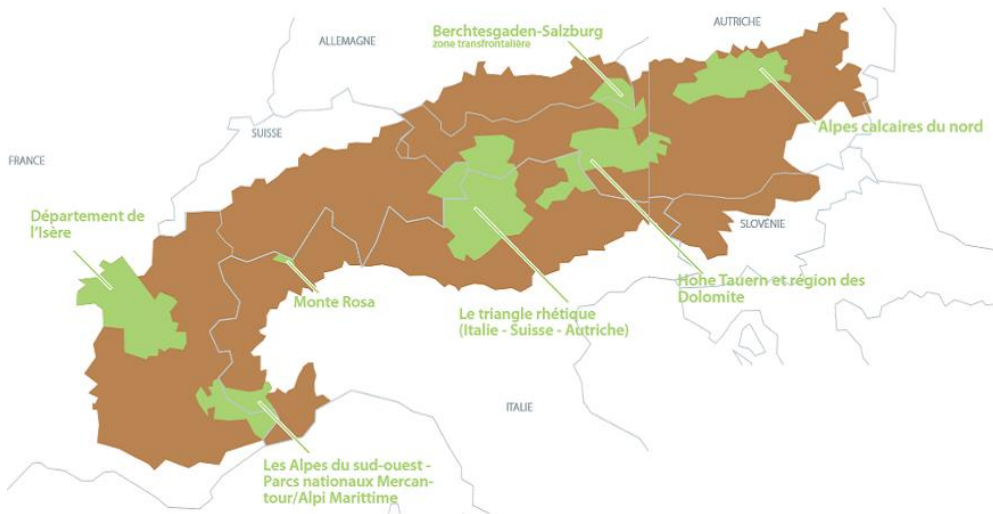
Les différents partenaires du projet se sont réparti le travail autour de 8 work packages :

- ✓ WP1 : Préparation du projet – Responsable : CIPRA International
- ✓ WP2 : Gestion du projet – Responsable : Université de médecine vétérinaire de Vienne
- ✓ WP3 : Information et publicité – Responsable : WWF Italie – Définition de la stratégie de communication
- ✓ WP4 : Gestion des données – Responsable : Académie européenne de Bolzano

- ✓ WP5 : Barrières et corridors – Responsable : Agence fédérale autrichienne pour l'environnement – Identifier les barrières anthropiques et environnementales qui font obstacles à la migration des espèces dans les Alpes
- ✓ WP6 : Barrières juridiques – Responsable : Ministère de l'environnement italien - Fournir une vue d'ensemble de tous les obstacles possibles, physiques et juridiques, qui empêchent la libre circulation de la faune sauvage
- ✓ WP7 : Mise en œuvre dans les régions pilotes – Responsable : ALPARC
- ✓ WP8 : Transfert de connaissances dans les Alpes et au-delà – Responsable : Université d'Innsbruck

Les principales étapes du projet ont été la **collecte d'informations** (harmonisation des données géographiques, analyse des barrières physiques et juridiques, définition des corridors de migrations entre les zones alpines), la **mise en œuvre sur le terrain** (renforcement des coopérations entre les institutions, application des actions sur les 7 régions pilotes), et la **communication des résultats** du projet afin de sensibiliser sur l'importance de la connectivité écologique.

Dans le cadre du projet Econnect, la CIPRA intervenait avant tout dans les domaines de la communication, des barrières juridiques et du transfert des connaissances.



Les 7 régions pilotes présentent à la fois une riche diversité faunistique et floristique et un besoin urgent de créer ou d'améliorer la connectivité écologique.

Exemples d'actions

Voici quelques exemples d'actions mises en place dans les régions pilotes grâce au projet Econnect :

- ✓ **Région de Hohe Tauern/A** : Le grand tétras a besoin de place pour effectuer sa parade nuptiale et tenter de séduire une partenaire de reproduction, or le couvert forestier de la région est trop dense. Econnect a donc fait intervenir les bûcherons sur l'alpage Gassner. Sylviculteurs et agriculteurs, chasseurs et protecteurs de la nature ont coopéré de manière si exemplaire que le projet pilote est devenu parrain du « Plan d'action grand tétras » du Land autrichien de Carinthie.

- ✓ **Domaines skiables de Limone Piemonte/I et Isola 2000/F** : les innombrables câbles des remontées mécaniques et autres infrastructures représentent pour de nombreuses espèces, en particulier les oiseaux, un danger permanent. Grâce au projet pilote Econnect, les animaux identifient désormais le tracé des remontées mécaniques comme un obstacle signalé par plus de 2 000 balles rouges. Econnect a simplement dû acheter les balles ; le travail a été effectué par les exploitants des domaines skiables.
- ✓ **Vallée du Grésivaudan/F** : les animaux nocturnes tels que les sangliers évitent de traverser les champs et les routes quand ils sont éclairés, hors les activités humaines transforment le jour en nuit. Le Département de l'Isère a donc organisé le 1^{er} octobre 2011 une journée d'action pour sensibiliser et 20 communes ont déjà réduit leur éclairage.

Outils de communication et documents produits

- ✓ **site du projet Econnect** : www.econnectproject.eu qui regroupe toutes les informations, les résultats, les recommandations, les documents des conférences, les contacts, newsletters, communiqués de presse, etc.
- ✓ **conférence de clôture** du projet Econnect, Berchtesgaden, en Allemagne, du 26 au 28 septembre 2011, en présence de représentants politiques des six pays alpins, ainsi que d'experts et chercheurs scientifiques appartenant aux institutions locales et internationales.

- ✓ **développement de l'application web JECAMI** (Joint Ecological Continuum Analyzing and Mapping Initiative): outil cartographique permettant la visualisation des barrières et des corridors écologiques. Le système JECAMI, combine 3 différentes approches : analyse du paysage par un index de qualité des continuums, répartition et mouvement de certaines espèces au moyen de l'application de mappage des espèces et analyse de connectivité des espaces fluviaux.
- ✓ documents présentant les **résultats des études sur les barrières juridiques à la connectivité alpine** pour chaque pays et identification de solutions et résultats des études d'identification des barrières et corridors avec la mise en place d'un certain nombre de mesures concrètes visant à améliorer la connectivité au sein des régions pilotes transfrontalières du projet et au-delà.
- ✓ diverses conférences, articles, etc.
- ✓ **recommandations stratégiques**, recommandations pour la mise en œuvre, **rapport final** tout public « Alpine biodiversity needs ecological connectivity », rapport final scientifique « Synopsis »
- ✓ **Présentation des informations collectées** lors d'un séminaire à Domodossola (Italie), le 16 avril 2009, en présence de juristes et des gestionnaires des espaces naturels des régions pilotes
- ✓ **Présentation des fiches finales de chaque pays alpin** lors d'un séminaire à Zerne (Suisse), du 18 au 20 mai 2009, avec l'ensemble des représentants des régions pilotes
- ✓ **Étude et analyse des situations concrètes des régions pilotes et identifications des opportunités et obstacles à la mise en œuvre des corridors écologiques à une échelle transfrontalière.** Élaboration d'un questionnaire à destination des régions pilotes dans l'objectif de cibler les difficultés juridiques qu'elles rencontrent (Comment sont mises en œuvre les politiques de corridors écologiques ? Certains territoires sont déjà moteurs et se sont dotés de stratégies spécifiques, mais qu'en est-il pour les autres ? Les territoires et acteurs alpins travaillent-ils ensemble ?, etc.).
- ✓ **Organisation d'un séminaire technique international** intitulé « Econnect – Limites et potentiels juridiques à la mise en œuvre de corridors écologiques dans les Alpes », le 6 mai 2010 à Grenoble : discussion et comparaison des résultats du questionnaire et identification des limites et potentiels juridiques à la mise en œuvre de corridors écologiques dans les Alpes. Une quarantaine de personnes a participé aux échanges de la journée, la majorité étant français mais des italiens et autrichiens étaient également présents.

Rôle et actions de CIPRA France

CIPRA France s'est engagée dans ce projet au titre de "sous-contractant" de CIPRA International. Ses tâches étaient les suivantes :

- ✓ **Collecte d'informations** des dispositions législatives et réglementaires applicables à chaque État alpin. La fiche nationale française a été entièrement rédigée par CIPRA France

Impulsions engendrées par le projet

- ✓ A travers Econnect, CIPRA France prend place au sein des projets européens Interreg Espace alpin, renforce son partenariat avec CIPRA International, affirme ses compétences en matière juridique en lien avec la Convention alpine et développe ses collaborations avec de nombreux organismes français (Conseil Général de l'Isère par exemple, partenaire de Econnect) ou étrangers.
- ✓ Le travail sur le workpackage 6 sur les barrières légales a permis d'identifier et de mieux comprendre les freins et opportunités juridiques à la mise en œuvre de corridors écologiques à l'échelle de l'arc alpin : certains enjeux permettent de faire le lien avec les réflexions engagées parallèlement sur le foncier en montagne. CIPRA France a utilisé les travaux sur la question des corridors écologiques en 2011, en traitant cette problématique dans le cadre du projet « Foncier en montagne » (voir fiche-projet correspondante).

Problèmes rencontrés

- ✓ CIPRA France a noté la faible participation des partenaires du projet Econnect au séminaire technique international, le 6 mai 2010 à Grenoble.
- ✓ CIPRA International remarque que dès le début du projet, il manquait une vision commune partagée entre tous les acteurs du projet. La conséquence a été que plusieurs actions se sont déroulées séparément sans objectif commun.

Sources et compléments d'informations

- ✓ site du projet Econnect : www.econnectproject.eu (traduit en 5 langues)
- ✓ site web de CIPRA : www.cipra.org/fr/cipra/international/projets/acheves/econnect
- ✓ Rapports d'activité de CIPRA France de 2008 à 2010 www.cipra.org/fr/cipra/france/qui-sommes-nous-1/nos-rapports-dactivites-annuels
- ✓ Rapports d'activité de CIPRA International de 2009 à 2011
- ✓ Espace de téléchargement : www.econnectproject.eu/cms/?q=download_area/fr (programmes et résultats des conférences, documents sur les faits concernant les réseaux écologiques dans différents domaines (agriculture, tourisme, pêche, etc.), informations sur les expositions Econnect, brochures de présentation du projet, communiqués de presse, résultats de la conférence finale de Berchtesgaden, recommandations politiques, résumé des recherches sur les barrières juridiques, les espèces, la mise en œuvre des recommandations, résultats et informations sur la conférence de Grenoble, newsletters, guide méthodologique sur les réseaux écologiques, etc.)
- ✓ Outil de cartographie JECAMI : www.jecami.eu

Présentation du projet

Dès 2007, CIPRA France s'intéresse à la **pression foncière dans les vallées alpines** et souhaite la traiter comme un **enjeu territorial majeur**. En effet le sujet est complexe : il est difficile de concilier le développement urbain et touristique avec les aspects environnementaux, paysagers et de maintien de l'activité agricole. Divers travaux ont été lancés au sujet du foncier en montagne par des organismes scientifiques ou techniques et l'ambition de CIPRA France n'est alors pas d'ignorer ces travaux qui rassemblent déjà beaucoup d'acteurs, ni de s'y « fondre » pleinement, mais plutôt de **discuter la manière dont le projet pouvait contribuer, s'articuler et compléter les analyses alors en cours sur le massif alpin**. Le projet a pour ambition **d'analyser et de croiser différentes expériences concrètes** en la matière. Des actions techniques et pratiques pour les territoires visent à développer et à **faire appliquer une gestion foncière raisonnée en vallées alpines**.

Objectifs

Le but principal de ce projet est de montrer de quelles manières des outils existants (de planification, réglementaires, fiscaux...) permettent de mettre en œuvre des démarches jugées efficaces, voire innovantes en matière de foncier.

- ✓ Élaborer des outils d'analyse de la Convention alpine et du projet de Directive territoriale d'aménagement (DTA) des Alpes du Nord puis d'une grille méthodologique d'observation des expérimentations de terrain avant de mettre en regard les deux grilles.
- ✓ Formaliser l'analyse et les termes pour définir une gestion durable du foncier alpin, ainsi que des pistes d'actions pour les acteurs locaux.

Période

Mars 2010 – Mi-2013

Porteur du projet

CIPRA France

Budget

Information non recensée

Partenaire financier

Région Rhône-Alpes (report d'une subvention de 2008)

Partenaires techniques

- ✓ Institut de géographie alpine de Grenoble
- ✓ Laboratoire PACTE (politiques publiques, action politique, territoires) de Grenoble
- ✓ Suaci Alpes du Nord
- ✓ Agence d'urbanisme de la région grenobloise
- ✓ IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) de Grenoble (anciennement Cemagref)
- ✓ Réseau Alliance dans les Alpes et ses membres français

Acteurs chez CIPRA France

- ✓ Nathalie Moyon
- ✓ Alexandre Mignotte

Étapes du projet et réalisations

Analyse de la problématique et diffusion des résultats

La première étape du projet a constitué en un travail d'analyse sur les questions du foncier en montagne, travail effectué de mars à septembre 2010 lors d'un stage effectué par Nathalie Moyon chez CIPRA France et co-tutoré par Sylvie Duvillard (enseignante-chercheur) et Alexandre Mignotte, Directeur de CIPRA France.

Grille d'Analyse (C)

« Cadres normatifs (théorie) et initiatives locales (pratique) face au foncier alpin »

Leviers Thèmes	A. Préservation	B. Choix d'urbanisation	C. Polarisation urbaine	D. Participation	E. Solidarité territoriale	F. Gouvernance	G. Prospective	H. Densification	I. Transport- Urbanisme
1. Atteintes aux ressources naturelles	☒	☒	☒				☒		
2. Risques naturels	☒	☒	☒	☒		☒	☒	☒	
3. Mitige		☒	☒	☒		☒	☒	☒	☒
4. Paysage - Cadre de vie	☒	☒	☒	☒		☒	☒	☒	
5. Etalement (ville et station)	☒	☒	☒	☒		☒	☒	☒	☒
6. Ségrégation socio-spatiale					☒		☒	☒	
7. Logement		☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	
8. Agriculture	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	

☒ 33 mesures partagées par la théorie et la pratique
☒ 16 mesures initiées par la pratique de terrain
☒ 3 mesures initiées par la théorie

Figure 15. Grille d'analyse (C) "Cadres normatifs et initiatives locales face au foncier alpin", N. Moyon 2010

La théorie : le discours foncier produit par la Convention alpine et la DTA des Alpes du Nord en tant que cadres normatifs.
La pratique : les expériences observées à Chamonix, sur le plateau du Vercors et les balcons de Belledonne, ainsi que d'autres initiatives des Alpes du Nord.

L'étude visait à traiter les sujets suivants :

- ✓ L'analyse de deux cadres « normatifs » de l'aménagement : la Convention alpine (et ses protocoles d'application) et le projet de Directive territoriale d'aménagement (DTA) des Alpes du Nord.
- ✓ L'analyse et la diffusion de bonnes pratiques en matière de gestion foncière.

Pour cela, trois territoires des Alpes du Nord soucieux d'une gestion raisonnée et volontariste du foncier alpin ont été étudiés : la commune de Chamonix (74), la Communauté de communes du massif du Vercors (38), et les balcons de Belledonne (38), afin de rechercher définitions, dispositifs, et outils au service d'une « gestion foncière durable pour les territoires alpins ».

Réalisations de l'étape 1

- ✓ Rapport d'étude « Quelles perspectives pour les politiques foncières volontaristes dans les Alpes ? Entre Convention alpine, Directive territoriale d'aménagement des Alpes du Nord et initiatives locales » - Nathalie Moyon, mars 2011.

Il revient sur les principales conclusions des recherches sur le foncier en montagne et analyse les perspectives et pratiques de gestion foncière qui participent à la mise en œuvre de politiques foncières volontaristes et durables dans les Alpes du Nord.

À travers des exemples concrets, il vient enrichir le panel des pratiques foncières sur des territoires où la question revêt une acuité particulière. Les conditions de réussite pour agir efficacement en faveur d'une maîtrise foncière sont identifiées et trois stratégies sont proposées aux territoires pour construire leur propre politique foncière volontariste :

- Construire du dialogue
 - Investir dans la technique
 - Agir sur les cadres de planification
- ✓ Séminaire de travail intitulé « Vivre et habiter en montagne. Agriculture et urbanisme : enjeux et expériences autour du foncier », co-organisé avec le Suaci Alpes du Nord, le 25 mars 2011 à Saint-Baldoph (73). Avec une centaine de participants (public avisé d'élus et de techniciens de montagne pour l'essentiel), le séminaire a pu réunir des interlocuteurs de choix, sollicités pour leur expertise sur la question foncière en montagne ou bien pour les pratiques innovantes et volontaristes à l'œuvre sur leur territoire (ex : M. Gérard Leras, conseiller spécial délégué à la politique foncière régionale de Rhône-Alpes et M^{me} Claude Comet, conseillère régionale déléguée au tourisme et à la montagne). Le but du séminaire était de présenter le rapport et de capitaliser, échanger et promouvoir des actions exemplaires en Rhône-Alpes. La journée a été couronnée de succès.
- ✓ Diverses présentations et interventions en lien avec le rapport publié par CIPRA France.

Capitalisation de bonnes pratiques et diffusion auprès des territoires

Cette seconde étape, débutée en 2012, consiste en un travail de capitalisation d'expériences alpines de gestion volontariste du foncier (à l'échelle de l'arc alpin et du massif français) d'une part, et en la réalisation de séances d'information-formation visant à faciliter l'accès des territoires ruraux (les moins dotés en ingénierie) aux ressources sur le foncier d'autre part. L'idée est d'intervenir directement sur le terrain afin que l'information et la sensibilisation à l'action foncière viennent aux élus locaux. La priorité a été donnée aux territoires alpins en prise avec une problématique foncière complexe et un contexte de tensions fortes sur les marchés fonciers et immobiliers.

Réalisations de l'étape 2

- ✓ 5 fiches de synthèse recto verso avec pour chacune un descriptif technique et complet d'une expérience de gestion foncière volontariste, innovante et originale :
 - Fiche 1 : Une politique foncière pour l'habitat permanent à Chamonix
 - Fiche 2 : Une charte de développement pour une vision partagée du Vercors Quatre montagnes
 - Fiche 3 : Sensibiliser et accompagner pour construire une culture commune du foncier en Belledonne
 - Fiche 4 : De l'AFP aux ZAP, pour l'agriculture de montagne à Abriès
 - Fiche 5 : Un GFA citoyen, pour l'accès collectif et solidaire au foncier en Lubéron

- ✓ Deux interventions : le 16 octobre 2012 dans l'Oisans et le 6 décembre 2012 dans le Pays de Seyne. La proximité avec les territoires a pu s'opérer grâce au Réseau Alliance dans les Alpes. De très petites communes rurales ont ainsi pu être touchées. Cette expérience vient compléter l'expertise de CIPRA France avec une dimension « terrain » plus marquée qu'auparavant, avant tout au bénéfice des territoires alpins. Des comptes-rendus ont été produits ainsi que des articles pour les newsletters CIPRA France et Alliance dans les Alpes.

Impulsions engendrées par le projet

La CIPRA s'est attachée, dans le cadre de ses missions, à la sensibilisation des collectivités locales et des acteurs aux problèmes de la consommation non maîtrisée des sols. Avec son projet « Foncier en montagne » (phases 1 & 2) et sa participation au projet Foncimalp (CIPRA France était membre du comité de pilotage du projet et a donc contribué à plusieurs réunions), mené par le Suaci Alpes du Nord, la CIPRA s'est positionnée progressivement comme un acteur légitime sur ce thème. Tout l'enjeu est d'aider les acteurs alpins à conduire une réflexion prospective sur l'utilisation des outils de régulation des usages de l'espace et de protection d'un héritage naturel et culturel. C'est dans cette dynamique que le projet RESPONT a pu émerger entre CIPRA France et l'IRSTEA, se concrétisant par un partenariat de trois ans (voir fiche-projet correspondante).

Problèmes rencontrés

En dépit des modifications qu'il a fallu apporter au projet initial, le souci d'éveiller les consciences et de susciter l'intérêt pour la mise en œuvre de politiques foncières volontaristes et durables dans les territoires de montagne est conservé. Le guide technique à l'usage des collectivités alpines en faveur de la maîtrise foncière pour permettre de faire la synthèse des travaux du projet Foncier en montagne et de répondre aux besoins des acteurs de terrain n'a finalement pas abouti.

Sources et compléments d'informations

- ✓ Rapport « Quelles perspectives pour les politiques foncières volontaristes dans les Alpes ? Entre Convention alpine, Directive territoriale d'aménagement des Alpes du Nord et initiatives locales. » ; Synthèse du rapport ; bibliographie du rapport ; Compte-rendu du séminaire « Vivre et habiter en montagne. Agriculture et urbanisme : enjeux et expériences autour du foncier » :

www.cipra.org/fr/cipra/france/actions/projet-foncier-en-montagne

- ✓ Convention alpine :
www.alpconv.org/fr/convention/default.html
- ✓ Suaci Montagn'Alpes (projet Foncimalp)
www.suaci-alpes.fr/-Foncimalp-

Présentation du projet

Le thème des loisirs et activités motorisés en site naturel de montagne mobilise CIPRA France depuis toujours. Ce travail sur la question se fait en lien étroit avec Mountain Wilderness France, association particulièrement engagée pour l'application des lois existantes en la matière. Jennifer Ruth Heuck a travaillé à temps partiel chez CIPRA France en 2008 en tant que chargée de mission spécifiquement affectée aux problématiques et études juridiques de la Convention alpine. En parallèle de ce contrat, elle a travaillé sur le sujet de l'héliski dans le cadre de son master « droit de la montagne » et a produit un mémoire intitulé « [L'utilisation des hélicoptères à des fins de loisirs en montagne, analyse juridique en France et dans le monde](#) », dont la soutenance en septembre 2008 fut brillante et la qualité de ce travail reconnue par de nombreuses personnes, dont certaines expertes en la matière.

A la suite de ce succès, CIPRA France a donc entamé des réflexions pour publier ce rapport de recherches et pour lancer un séminaire de travail afin de traiter, en toute transparence, les causes et conséquences, difficultés de réglementations, etc., de l'héliski.

Objectifs

- ✓ Avancer vers une normalisation européenne de la pratique de l'héliski
- ✓ Sensibiliser à cette thématique
- ✓ Faire se rencontrer les acteurs de la sphère des utilisateurs d'hélicoptères ou des milieux environnementaux montagnards, et plus largement, sur le thème du transport en hélicoptère pour les activités de loisirs.

Période

Fin 2008 - 2009

Porteur du projet

CIPRA France

Budget

10 000 €

Partenaires financiers

- ✓ Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale DATAR
- ✓ Région Rhône-Alpes
- ✓ Conseil Général de la Savoie
- ✓ Secrétariat permanent de la Convention alpine

Partenaires techniques

- ✓ Fédération française des clubs alpins de montagne (FFCAM)
- ✓ Mountain Wilderness France
- ✓ Secrétariat permanent de la Convention alpine

Acteurs chez CIPRA France

Jennifer Ruth Heuck et Alexandre Mignotte

Étapes du projet

- ✓ La première étape du projet pour CIPRA France a été la publication de l'ouvrage « L'utilisation des hélicoptères à des fins de loisirs en montagne, analyse juridique en France et dans le monde », de Jennifer Ruth Heuck, issu du rapport de recherches réalisé en août 2008 sous la direction de Monsieur Philippe Yolka, Professeur de droit public à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.



- ✓ La deuxième étape a consisté en l'organisation d'un séminaire technique international intitulé « L'utilisation de l'hélicoptère et autres vols de loisirs dans les Alpes », le 9 décembre 2009 à Chambéry (73) en partenariat avec la FFCAM, Mountain Wilderness et le Secrétariat permanent de la Convention alpine. Ce séminaire, animé par Yannick Vallençant, consultant en communication, accompagnateur et formateur dans la conception de projet de développement durable et guide de haute montagne, a réuni plus de 90 personnes. Les participants étaient issus de la sphère des utilisateurs d'hélicoptères ou des milieux environnementaux montagnards, mais aussi de l'administration (Ministère en charge de l'Environnement, OFAC, DREAL, Gendarmerie, garde de réserve naturelle, etc.), c'est-à-dire les principaux acteurs concernés par le sujet.

Les échanges ont parfois été tendus entre opposants et partisans de l'héliski mais les débats sont restés calmes, et chacun a pu faire état de son expérience et de sa connaissance du sujet. Il a cependant été clair que chaque camp restait sur ses positions : les uns, arguant d'un nécessaire équilibre financier à trouver pour leurs activités et défendant la pratique au nom du droit à aller et venir où et comment bon leur semble, y compris en méconnaissance des lois (la Directive montagne de 1977 a beaucoup été évoquée car elle permettait les déposes à moins de 1 600 m d'altitude mais la Loi Montagne, puis maintenant le Code de l'environnement, ne reprennent pas cette distinction : les déposes sont aujourd'hui interdites en dessous de 1 600 m) ;

les autres, tenant d'une certaine éthique des pratiques de montagne et dénonçant une marchandisation de la montagne, accompagnée de « bruit et de fureur ». Si personne n'envisage de remettre en cause l'hélicoptère, dont le rôle pour les secours en montagne, la réalisation de travaux ou le ravitaillement des refuges est incontestable, il semble cependant nécessaire aux associations organisatrices que, au regard des nuisances constatées et de leur intérêt économique anecdotique, soient prises, sous l'égide de la Convention alpine, des mesures fortes de réduction de l'héliski et des vols panoramiques dans les montagnes d'Europe.



Impulsions engendrées par le projet

Lors du séminaire, il a été créé un vrai temps de dialogues entre des individus ou des groupes qui habituellement ne se parlent pas. Cette journée du 9 décembre 2009 a aussi renforcé le travail collaboratif avec des membres de CIPRA France : MW France et la FFCAM. Elle marqua aussi le lancement d'un « Tiré à part » de MW, document de 6 pages, intitulé « Loisirs motorisés aériens, Silence ! » sur l'héliski et ses nuisances, par FFCAM, MW et CIPRA France, écrit en décembre 2009.

Problèmes rencontrés

Lors du séminaire, il a été noté une très faible présence d'élus, de juristes et l'absence des moniteurs de ski et de l'ESF et plus particulièrement l'absence d'une intervention d'un représentant de la Direction Générale de l'Aviation Civile française qui dans un premier temps avait toutefois validé sa présence.

Sources et compléments d'informations

- ✓ Rapports d'activité CIPRA France 2008 et 2009
www.cipra.org/fr/cipra/france/qui-sommes-nous-1/nos-rapports-dactivites-annuels
- ✓ Ouvrage « L'utilisation des hélicoptères à des fins de loisirs en montagne, analyse juridique en France et dans le monde », Jennifer Ruth Heuck, Août 2008
- ✓ Le « Tiré à part » de MW accessible en téléchargement :
www.mountainwilderness.fr/IMG/pdf/tap_lma.pdf
- ✓ www.mountainwilderness.fr/se-tenir-informe/actualites/l-utilisation-de-l-helicoptere-et.html

Présentation du projet

CIPRA France a été sollicitée au début de l'été 2009 par l'association « Grande traversée des Alpes » (association membre de CIPRA France) pour l'assister dans un **travail visant à déterminer l'offre de mobilité douce permettant d'accéder à la Via Alpina, dans sa partie française.**

Dès lors qu'une pratique itinérante induit le plus généralement un lieu de départ différent du lieu d'arrivée, l'usage de la voiture individuelle perd de sa « praticité » — ce qui légitime la pertinence d'un travail de fond sur l'offre de mobilité douce permettant d'accéder aux nombreuses portes d'entrées ou de sorties de la Via alpina.

La valeur ajoutée de cette étude est, entre autres, de faire le lien entre l'offre et la demande et non de privilégier une seule des deux approches.

Objectifs

- ✓ Déterminer l'offre de mobilité douce permettant d'accéder à la Via Alpina, dans sa partie française
- ✓ Détailler les points forts et les dysfonctionnements du réseau de transports en commun
- ✓ Relever les manques d'offres de transports au sein des territoires traversés par la Via Alpina
- ✓ Fournir une vue d'ensemble des grandes tendances de la mobilité touristique alpine française et de ses grands enjeux

- ✓ Dégager les principaux ressorts de l'activité touristique dans les Alpes françaises et ses implicites en matière de mobilité, compte tenu des réseaux de transports en commun existants et de l'offre qui les caractérise

Période

Août 2009 à décembre 2010

Porteurs du projet

Partenariat Grande traversée des Alpes – CIPRA France

Budget

Information non recensée

Partenaires financiers

- ✓ Région PACA
- ✓ Région Rhône-Alpes
- ✓ DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale)
- ✓ Union européenne

Partenaire technique

ALPARC

Acteur chez CIPRA France

Alexandre Mignotte, directeur

Étapes du projet

Phase 1 : Étude documentaire – 2009

La première phase, effectuée en 2009, a été réalisée par CIPRA France. Elle consistait en une recherche documentaire et visait à faire un lien entre l'offre et la demande d'accès en transport en commun aux lieux de randonnées et particulièrement autour de la partie française de la Via Alpina.

Dans un premier temps, un bilan général sur les mobilités touristiques dans les Alpes françaises a été dressé ; il met en avant des déséquilibres en termes de fréquentation (concentration dans l'espace et dans le temps), mais aussi un cheminement progressif vers l'accroissement des offres de mobilités douces dans les Alpes.

Dans un second temps, cette recherche documentaire fait un inventaire complet, à l'échelle de cinq territoires-tests (voir ci-après), du réseau de transports en commun et de ses points de jonction avec la Via Alpina (identification des possibilités d'accès depuis les nœuds intermédiaires externes ainsi que des possibilités de circulation interne pour rejoindre des lieux de randonnée). Les cinq territoires-tests « Via Alpina » retenus permettent de couvrir l'ensemble des points d'accès aux parties françaises de la Via Alpina rouge et bleue. Ils ont été étudiés dans une logique d'entrée-sortie. Cet état des lieux « à distance » a permis d'identifier certaines pratiques comme de bonnes idées, mais également de soulever un certain nombre de problèmes (notamment en termes d'information et de communication).

Phase 2 : Expérimentation terrain – Été 2010

La deuxième phase, réalisée durant l'été 2010, a été menée par la GTA (à l'exception du territoire du Haut-Giffre - Mont-Blanc, étape réalisée par CIPRA France). Elle avait pour but de confronter la réalité avec les résultats de la première phase. Il s'agissait de se rendre dans les cinq territoires-test en transports en commun, de les tester, et de constater les réelles possibilités d'accès à la Via Alpina depuis les points d'arrêts de ces mêmes transports en commun. L'idée était également de faire un compte-rendu des possibilités d'information sur place, concernant les transports et sur la Via Alpina.

Le travail a été mené dans les territoires-tests définis lors de la première phase, à savoir : le Haut-Giffre/Mont-Blanc (74), la Vanoise (73), le Briançonnais (05), l'Ubaye (04) et le Mercantour (06).

Cette phase de terrain a permis de nuancer un certain nombre de conclusions de la première phase, de découvrir de bonnes initiatives invisibles « à distance », de pointer du doigt des éléments plus négatifs visibles uniquement sur place, etc. L'apport de ces déplacements est donc indiscutable, ils ont permis d'affiner et de revoir les conclusions de la phase 1. Un second rapport a alors été réalisé, mettant en parallèle l'offre annoncée (via différents supports) et celle réellement disponible sur le terrain.

Outils de communication et documents produits

Impulsions engendrées par le projet

- ✓ Mobilités douces et randonnées autour de la Via alpina - Étude préalable en vue d'un projet européen – 2009 – Phase 1 : Étude documentaire.
Ce rapport aborde des grandes tendances et enjeux de la mobilité touristique dans les Alpes françaises et dresse un état des lieux du réseau de transport en commun et des points de jonction avec la Va alpina (fiches de renseignements sur les offres de mobilité existantes dans les régions traversées par la Via Alpina)
- ✓ Mobilités douces et randonnées autour de la Via alpina – Rapport final 2010 - Phase 2 : Expérimentation terrain.
Il met en parallèle l'offre annoncée (via différents supports) et celle réellement disponible sur le terrain. Il expose les résultats de manière synthétique (fiches-bilan, tableaux évaluatifs, schémas spatiaux, cartographie diagnostic, préconisations). En premier lieu sont analysés les accès à la Via Alpina en transport en commun. Ensuite une synthèse générale permet de dégager les points forts et faibles du fonctionnement des transports en commun dans les territoires-test. De nombreuses propositions et recommandations y sont formulées (ex. : indiquer et baliser les itinéraires de randonnée depuis les gares et points d'arrêts des transports en commun) concernant un nouvel état d'esprit à mettre en avant et des solutions pratiques à adopter pour améliorer l'offre durable de mobilité en montagne. Ce rapport a mis à jour des conclusions ciblées et particulièrement appréciées par de nombreux acteurs institutionnels et politiques alpins.
- ✓ Les résultats de ce projet ont alimenté la conception du projet AlpNet, dont l'objectif principal est la mise à disposition d'une information accessible et claire sur les modes de transport respectueux de l'environnement pour les touristes et les résidents. www.alpinfonet.eu
- ✓ Les résultats de ce projet ont également servi le groupe de travail "Transport" de la Convention alpine.

Territoires impliqués

- ✓ En Haute-Savoie, le territoire a été défini autour du **massif du Haut-Giffre – Mont-Blanc**. Les nœuds considérés à l'intérieur du territoire sont : Cluses, Sallanches, Saint-Gervais-les-Bains, Chamonix-Mont-Blanc avec une liaison possible depuis/vers la Suisse et l'Italie.
- ✓ En Savoie, le territoire a été défini autour du **Parc national de la Vanoise, avec les hautes vallées de la Maurienne et de la Tarentaise**. Les nœuds considérés à l'intérieur du territoire sont Bourg-Saint-Maurice et Modane avec trois liaisons possibles depuis/vers l'Italie.
- ✓ Dans les Hautes-Alpes, le territoire a été défini autour de **Briançon, avec le Pays des Ecrins, les portes du Queyras et la vallée de la Clarée**. Les nœuds considérés à l'intérieur du territoire sont Mont-Dauphin, l'Argentière-la-Bessée et Briançon avec deux liaisons possibles depuis/vers l'Italie.
- ✓ Dans les Alpes de Haute-Provence, le territoire a été défini autour de la **vallée de l'Ubaye**. Le nœud considéré à l'intérieur du territoire est Barcelonnette.
- ✓ Dans les Alpes-Maritimes, le territoire a été défini autour du **Parc national du Mercantour**. Les nœuds considérés à l'intérieur du territoire sont : Saint-Martin-Vésubie, Sospel et Breil-sur-Roya avec une liaison possible depuis/vers l'Italie.

Rôle de CIPRA France

CIPRA France a réalisé la phase 1 (étude documentaire), ainsi que la phase terrain, pour le territoire du Haut-Giffre Mont-Blanc.

Problèmes rencontrés

Cette étude a été menée en vue d'un projet européen qui n'a finalement pas vu le jour pour plusieurs raisons. Les salariés qui portaient ce projet au sein de l'association Grande traversée des Alpes sont tous deux partis. A ce même moment, CIPRA France était dans la préparation du projet européen Alpstar et il lui était difficile de se lancer dans deux projets européens.

Sources

- ✓ Rapports d'activité de CIPRA France de 2009 à 2011 : www.cipra.org/fr/cipra/france/qui-sommes-nous-1/nos-rapports-dactivites-annuels
- ✓ Mobilités douces et randonnées autour de la Via alpina - Étude préalable en vue d'un projet européen - Phase 1 : Étude documentaire
- ✓ Mobilités douces et randonnées autour de la Via alpina – Rapport final 2010 - Phase 2 : Expérimentation terrain
- ✓ Document de présentation du projet au CA de la Grande traversée des Alpes, du 11 mars 2011
- ✓ Alexandre Mignotte, ancien directeur de CIPRA France, référent du projet

Présentation du projet

RESPONT est un travail de recherche sur les pressions résidentielles dans les Alpes. Il s'est appuyé sur une analyse documentaire et sur une phase d'entretiens importante, dans laquelle chercheurs, élus locaux (urbains et ruraux) et techniciens ont eu l'occasion de s'exprimer. Ces résultats ont été consignés dans un ensemble de fiches, riches d'enseignement, sur **l'état actuel des politiques d'aménagement dans les Alpes** et notamment sur les enjeux des Alpes en tant qu'espace de vie.

Objectifs

- ✓ Établir des scénarii de pression résidentielle sur les espaces en fonction des politiques d'aménagement et de planification et en visualiser les conséquences pour le futur développement urbain, périurbain et rural
- ✓ Quantifier l'influence des différents systèmes de planification et leurs outils sur la demande résidentielle et la consommation d'espace
- ✓ Analyser les systèmes de planification et d'aménagement mis en place dans les différents pays alpins (France, Italie, Slovénie, Autriche, Allemagne et Suisse)
- ✓ Bénéficier de retours d'expérience sur les pratiques à l'échelle des régions urbaines alpines
- ✓ Sensibiliser les acteurs alpins aux enjeux des dynamiques d'urbanisation de l'espace et sur ses conséquences (ségrégation sociale, pression sur les espaces remarquables et

sur la nature ordinaire (agricole))

- ✓ Aider les acteurs alpins à conduire une réflexion prospective sur l'utilisation des outils de régulation des usages de l'espace et de protection de l'héritage naturel et culturel

Période

Début 2012 – Fin 2014 (3 ans)

Porteurs du projet

CIPRA France et IRSTEA (Institut de recherche en sciences et technologie pour l'environnement et l'agriculture)

Budget

Information non recensée

Partenaires financiers

- ✓ DATAR/CGET (FNADT)
- ✓ Région Rhône-Alpes

Le Projet RESPONT a été en partie autofinancé par CIPRA France et l'IRSTEA

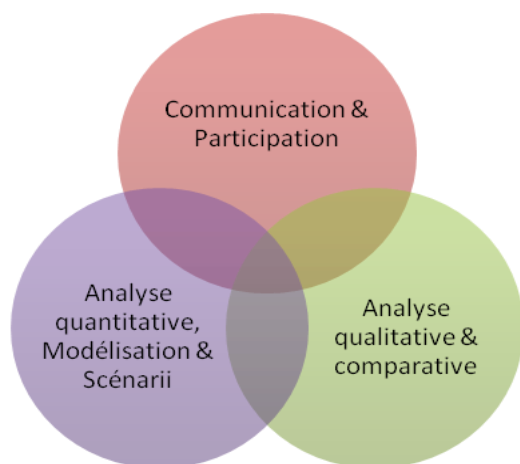
Acteurs chez CIPRA France

- ✓ Alexandre Mignotte
- ✓ Nathalie Moyon
- ✓ Marc-Jérôme Hassid
- ✓ Julika Jarosch
- ✓ Delphine Ségalen

Étapes du projet

- ✓ 2012 : analyse comparative et qualitative des systèmes de l'arc alpin permettant de confronter les conditions de régulation de différents pays et de situer le contexte français dans ce cadre.
- ✓ 2013 : modélisation économétrique de choix de localisation des ménages (avec des variables d'aménagement du territoire) et établissement de scénarii en termes de développement résidentiel dans ces zones urbaines
- ✓ 2014 : conclusions et recommandations concernant les systèmes de planification et leurs impacts sur la ségrégation résidentielle

Mise en perspective des étapes du programme de travail sur 3 ans



Outils de communication et documents produits

- ✓ Thèse de Dominik Cremer-Schulte, IRSTEA (en cours)
- ✓ Brochure finale : 6 fiches synthétiques, riches d'enseignements sur l'état actuel des politiques d'aménagement dans les Alpes, leur cadre et leur mise en œuvre pratique, destinées aux élus en charge de ces questions. On y retrouve le cadre législatif, les acteurs et leurs rôles, les dynamiques ou encore les perspectives et autres questionnements.

Rôle de CIPRA France

- ✓ Travail de sensibilisation et d'animation auprès des élus, aménageurs et développeurs des régions urbaines françaises de l'arc alpin, sur les perspectives de régulation de l'étalement urbain et de moindre consommation des espaces agricoles et naturels
- ✓ Synthèse et publication de la documentation rédigée par l'IRSTEA

Problèmes rencontrés

Du fait de la situation de CIPRA France en 2013-2014 (redressement judiciaire), l'équipe technique n'a pas pu s'investir à la hauteur des objectifs fixés. De ce fait le projet n'a pas trouvé l'application souhaitée pour les territoires.

Sources

- ✓ Dossiers de demande de financement
- ✓ Rapports d'activité 2012 à 2014 : www.cipra.org/fr/cipra/france/qui-sommes-nous-1/nos-rapports-dactivites-annuels
- ✓ Connaissance personnelle du projet

Présentation du projet

Peu de liens existent dans la pratique entre les projets de développement durable et les politiques liées aux services. Les projets de développement durable tels que les agendas 21 sont souvent très orientés sur les économies d'énergie et la protection de l'environnement. Peu de ces programmes incluent une analyse de l'offre de services dans le projet territorial. D'un autre côté, les projets de développement des services sont souvent vus sous un angle immédiat d'accès et de qualité de services. L'analyse de la durabilité de ces projets de services n'est pas toujours mise en avant. Pourtant, **les liens entre politiques de développement durable et politiques de services sont importants mais il reste à les mettre en évidence dans les projets des territoires.**

Objectifs

- ✓ Échanger, capitaliser des expériences franco-italiennes
- ✓ Dégager des éléments de comparaison et d'évaluation entre la France et l'Italie
- ✓ Confronter les liens théoriques existants entre politique de développement durable et politique de services à la population avec des expériences de terrain pour affiner les outils d'intervention disponibles pour les territoires.
- ✓ Formaliser des savoirs et savoir-faire en matière de services à la population

Période

2011 – Janvier 2012

Porteur du projet

- ✓ CIPRA France (en tant que structure délégataire de l'animation du réseau « Alliance dans les Alpes » en France)
- ✓ Association pour le développement en réseau des territoires et des services (ADRETS)

Le portage administratif et financier de l'opération ne pouvant être assumée que par une structure, celui-ci a été tenu par CIPRA France. D'un point de vue formel, l'ADRETS est donc intervenue auprès de CIPRA France au titre de prestataire.

Budget

Information non recensée

Partenaires financiers

- ✓ DATAR / FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire)
- ✓ Région Rhône-Alpes
- ✓ Région PACA
- ✓ Alliance dans les Alpes

Partenaires techniques

- ✓ CIPRA Italie, qui anime le réseau italien d'Alliance dans les Alpes
- ✓ L'association italienne Dislivelli

Acteurs chez CIPRA France

- ✓ Charlotte Penel
- ✓ Marie Lyne Bonnefond

Étapes du projet

Phase 1 - Recueil et capitalisation d'expériences

Phase 2 - Voyage d'étude

les 8 et 9 septembre 2011 afin de présenter les réalisations françaises (Ecrins, Queyras, Oisans) aux membres italiens (public : élus et techniciens des collectivités membres d'Alliance dans les Alpes en France, dans le Piémont et Val d'Aoste italiens).

5 thématiques ont été abordées au cours de ce voyage : **les services au public, les personnes âgées, la santé, le transport et le logement saisonnier.**

Phase 3 : Séminaire le 30 janvier 2012 à Bardonecchia (Italie)

Objectif : revenir sur les expériences repérées et visitées lors des deux premières phases afin d'en **décrypter les modalités de mise en œuvre**, d'en comprendre les intérêts et inconvénients et surtout de les comparer pour en identifier leur potentiel de transférabilité selon les contextes territoriaux locaux et leurs spécificités.

Outils de communication et documents produits

- ✓ Guide des fiches expériences sur les territoires alpins : Queyras, Ecrins, Embrunais et Oisans
- ✓ Carnet de Route - Voyage d'étude dans le Queyras, les Ecrins et l'Oisans : Les Services à la population en zones de montagne - 8 & 9 septembre 2011
- ✓ Bilan du voyage d'étude SERPOM - 8 & 9 septembre 2011

- ✓ Synthèse du séminaire « Services à la Population en Montagne » - Bardonecchia – 30 janvier 2012

Impulsions engendrées par le projet

La visio pour les rendez-vous administratifs (dispositif VisioRDV dans les Hautes-Alpes) a été très remarquée par les partenaires italiens.

Rôle de CIPRA France

- ✓ Coordination des différentes phases, des partenaires/territoires français et italiens (y compris dans la traduction - sauf pour le séminaire où il y avait des traducteurs pour les plénières).
- ✓ Mobilisation du réseau français d'Alliance dans les Alpes, articulation avec CIPRA Italie (rôle de facilitateur transnational)

Sources

- ✓ Rapports d'activité 2011 et 2012 : www.cipra.org/fr/cipra/france/qui-sommes-nous-1/nos-rapports-dactivites-annuels
- ✓ Guide des fiches expériences sur les territoires alpins : Queyras, Ecrins, Embrunais et Oisans
- ✓ Carnet de Route - Voyage d'étude dans le Queyras, les Ecrins et l'Oisans : Les services à la population en zones de montagne - 8 & 9 septembre 2011
- ✓ Bilan du voyage d'études SERPOM - 8 & 9 septembre 2011
- ✓ Synthèse du séminaire « Services à la Population en Montagne » - Bardonecchia – 30 janvier 2012

Présentation du projet

Mêlant à la fois recherche appliquée, mise en réseau, sensibilisation et propositions, ce programme vise à éclairer et mettre en perspective la philosophie des Territoires à énergie positive (TEPos) sur les Alpes françaises.

Objectifs

- ✓ Identifier les raisons des absences d'actions
- ✓ Proposer des leviers pour impulser la transition énergétique
- ✓ Créer un réseau de territoires pour l'échange de bonnes pratiques
- ✓ Mettre en relation avec des territoires activement impliqués dans la transition énergétique
- ✓ Capitaliser les expériences et connaissances, par des échanges, des voyages d'étude et des séminaires
- ✓ Visualiser des réalisations existantes et questionner leurs auteurs sur ce qui fait que leurs projets ont abouti et la manière dont ils ont contourné les freins rencontrés
- ✓ Faire naître des envies de projets
- ✓ Faire émerger une prise de conscience et des éléments de solution
- ✓ Renforcer les liens entre les Alpes françaises du nord et du sud

Période

2013 – Juin 2015

Porteur du projet

CIPRA France

Budget

152 000 €

Partenaires financiers

- ✓ Région PACA
- ✓ Région Rhône-Alpes
- ✓ Union européenne - FEDER (Fonds européen de développement économique et régional)
- ✓ Commissariat général à l'égalité des territoires
- ✓ Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Partenaires techniques

- ✓ REGAINS – OXALIS
- ✓ RhônAlpEnergie Environnement (RAEE)
- ✓ Cluster Montagne
- ✓ Prioriterre, Espace Info Énergie de Haute-Savoie
- ✓ Le Comité de liaison énergies renouvelables (CLER)
- ✓ L'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER), Espace Info Énergie de Savoie
- ✓ L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Acteurs chez CIPRA France

- ✓ Olivier Gilbert, chargé de mission
- ✓ Marc-Jérôme Hassid, directeur,
- ✓ Delphine Ségalen, chargée de mission
- ✓ Julika Jarosch, chargée de mission
- ✓ Jean-Loup Bertez, administrateur

Étapes du projet

- ✓ Étape 1 – Juillet et août 2014 – **Entretiens** - Identifier et comprendre les freins des territoires pour mieux activer des leviers
- ✓ Étape 2 – 15 et 16 septembre 2014 - **Voyage d'étude** dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges - Première rencontre entre les territoires et échanges techniques
- ✓ Étape 3 – Mars, avril, mai 2015 - **Rencontres territoriales** : sensibilisation des acteurs des territoires
- ✓ Étape 4 – 1^{er}, 2, 3 juin 2015 - **Séminaire de clôture** dans le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance et dans le Parc naturel régional du Queyras - Débats et échanges entre territoires
- ✓ Étape 5 – Juin 2015 - **Rédaction du rapport final et de recommandations** et diffusion aux partenaires
- ✓

Outils de communication et documents produits

- ✓ Flyer de présentation du projet – Août 2014
- ✓ **Schéma** – Été 2014 – Leviers adaptés aux principaux freins à l'entrée dans la transition énergétique mentionnés lors de la phase d'entretiens du projet TEPoS alpins
- ✓ **Mémoire** de Delphine SEGALLEN – Septembre 2014 – Analyse des freins à l'entrée dans la transition énergétique et proposition de leviers
- ✓ Programme du voyage d'étude dans le PNR du Massif des Bauges – Septembre 2014

- ✓ **Compte-rendu du voyage d'étude** dans le PNR du Massif des Bauges – Septembre 2014
- ✓ Flyer de présentation du projet à mi-projet – Janvier 2015
- ✓ Programme du séminaire de clôture, dans le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance, et le PNR du Queyras – Juin 2015
- ✓ **Compte-rendu du séminaire de clôture**, dans le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance, et le PNR du Queyras – Juin 2015
- ✓ **Film sur le séminaire de clôture** – Juin 2015
- ✓ **Rapport final – Juin 2015 – Renforcement de la dynamique des territoires à énergie positive alpins sur l'arc alpin français** – Un DVD est présent dans ce document, regroupant les documents produits, ainsi que le film du séminaire de clôture et des interviews de participants – Ce document bilan récapitule les étapes du projet TEPoS alpins et formule six recommandations à destination des partenaires financiers afin d'impulser les territoires ruraux de montagne dans la transition énergétique. 200 exemplaires ont été imprimés.
- ✓ Poster de présentation des résultats du projet format A0 – Septembre 2015 (Français - Anglais)

Impulsions engendrées par le projet

- ✓ Liens accrus entre CIPRA France et la Communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise (73)
- ✓ Des territoires participant à TEPoS alpins sont devenus lauréats de l'appel à projets « TEPoS pour la croissance verte » du Ministère de l'environnement :
 - 3 territoires dans la catégorie « TEPoS en devenir »

- 1 territoire dans la catégorie « TEPoS pour la croissance verte »
- les 3 territoires “éclaireurs” lauréats dans la catégorie « TEPoS pour la croissance verte »

Problèmes rencontrés

- ✓ Le projet ayant pris du retard à son démarrage, la phase de sélection des territoires ne s'est pas déroulée comme initialement prévue. Il était prévu de passer par un bureau d'étude afin d'identifier les territoires les plus pertinents à accompagner (territoires alpins avec peu de moyens, n'ayant pas encore réalisé d'actions, etc.). Pour combler le retard, il a été décidé d'envoyer un courriel aux communautés de communes alpines françaises afin de les informer du projet en leur demandant de se manifester si elles souhaitaient y participer. Au lieu de faire une étude en amont, l'argent budgétisé pour celle-ci a servi à financer l'animation des Rencontres territoriales.
- ✓ Seules 3 Rencontres territoriales ont eu lieu, sur 8 territoires impliqués dans le projet, et ce pour diverses raisons (changement de personnel, difficulté à convaincre les élus d'organiser une rencontre, problèmes de calendrier, certains territoires n'ont pas vu l'intérêt des rencontres, sachant qu'ils avaient déjà des documents rédigés et leur ligne à suivre était déjà tracée).
- ✓ Tous les territoires n'étaient pas présents au séminaire de clôture. Certains territoires n'étaient représentés que par leur conseil de développement, ce qui montre l'intérêt d'impliquer la population dans les projets locaux.

- ✓ Le suivi financier de l'opération a nécessité beaucoup de rigueur. Le contrôleur nommé par la préfecture était très exigeant et écartait systématiquement certains montants comme la « prime personnelle » sur les salaires (environ 17 % des dépenses totales écartées).
- ✓ Délai d'environ 6 mois entre la demande et le paiement.

Territoires participants

- ✓ CC du Haut-Chablais (CCHC) + CC de la Vallée Verte (CCVV) + Syndicat des Alpes du Léman (SADL) (74)
- ✓ Association Espace Belledonne (38/73)
- ✓ Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) (73)
- ✓ CC Haute-Maurienne Vanoise (73)
- ✓ CC du Pays des Écrins – Pays du Grand Briançonnais (05)
- ✓ Commune de Sausses (04)
- ✓ Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (06)
- ✓ Pays Asses, Verdon, Vaire, Var (Pays A3V) (04)

3 territoires “éclaireurs”

- ✓ PNR du Massif des Bauges (73/74)
- ✓ Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance (04/05)
- ✓ PNR du Queyras (05)

Sources

- ✓ Documents produits : www.cipra.org/fr/cipra/france/actions/territoires-a-energie-positive-alpins-tepos-alpins
- ✓ Rapport d'activité 2014
- ✓ Connaissance personnelle du projet